

SANTÉ DU CHEF DE L'ÉTAT

# LA PRÉSIDENTENCE DONNE DES NOUVELLES SUR L'ÉTAT DE SANTÉ DE MONSIEUR TEBBOUNE

Page 3

**CORONAVIRUS**

**405 NOUVEAUX CAS EN 24H, HAUSSE SENSIBLE DU NOMBRE DE CONTAMINÉS**

Page 16

ISSN : 1112-7449

# MIDI



*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 4123 | Mercredi 4 novembre 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**FOOTBALL**

**BELMADI PEAUFINE SA LISTE A J-9 DE L'ALGÉRIE-ZIMBABWE**

Page 14

**ÉTABLISSEMENTS DES CYCLES MOYEN ET SECONDAIRE**

# PLUS DE 4 MILLIONS D'ÉLÈVES REJOIGNENT LES BANCS DE L'ÉCOLE

Pages 4



**AFFAIRE ALI HADDAD  
LE TRIBUNAL A RENDU SON VERDICT**

Page 4



**ATTAR  
RECU DE 6% DE LA CONSOMMATION NATIONALE D'ÉNERGIE DURANT LES 9 PREMIERS MOIS**

Page 5



7

incendies domestiques  
et feux de forêt  
circonscrits dans  
3 wilayas.

60

participants attendus  
au Collège  
technique national  
de tennis  
de table.

320

décisions d'attribution  
de logements AADL  
au profit de policiers.

## Une plateforme numérique de la Protection civile à l'horizon 2021

Une "plateforme numérique de la Protection civile sera mise en service au début de l'année 2021", a annoncé le sous-directeur de la planification opérationnelle auprès de la direction générale de la Protection civile (DGPC). "Des rencontres pour la présentation du mécanisme de cette plateforme et de son installation, suivies d'un programme de formation au profit des cadres du secteur, seront organisés avant d'entamer la phase des essais techniques de ce nouveau dispositif", a indiqué le commandant, Merizak Keffous, en marge d'une journée d'étude consacrée à la présentation du projet de la plateforme numérique de la Protection civile. Tenue au centre de recherches scientifiques de l'université Batna 2 en présence des cadres de ce secteur issus de seize (16) wilayas de l'est et du sud-est du pays, cette rencontre est "la deuxième du genre", a fait savoir le même responsable. Une troisième rencontre similaire se tiendra prochainement dans la wilaya de Mostaganem au profit des cadres de la Protection civile des wilayas de l'ouest du



## De jeunes chanteurs célèbrent le 66<sup>e</sup> anniversaire du 1<sup>er</sup> Novembre



Des concerts de musique et chants patriotiques ont été organisés samedi dernier à Alger pour célébrer le 66<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale, avec au programme des chants patriotiques revisités. Tenus à la salle Ibn Zaydoun de l'Office Ryadh el Feth, ces concerts-spectacle ont été organisés par le ministère des Moudjahidîne et des ayants droit en collaboration avec la Télévision algérienne, en présence de plusieurs membres du gouvernement et de hauts cadres de l'État.

De jeunes chanteurs se sont relayés sur scène durant soixante-six (66) minutes pour animer cette soixante sixième (66<sup>e</sup>) célébration du déclenchement de la glorieuse Révolution de Novembre avec des chants du répertoire patriotique revisités par un orchestre contemporain. Des voix comme celle de Manel Hadli, Houria Hadjadj, Souhila Bellachehab, Linda Blues, ou encore Brahim Haderbach ont repris tour à tour des textes très connus du répertoire patriotique dans des arrangements brassant les différents styles de musique algérienne.

## "Héliopolis" projeté en avant-première demain à l'Opéra d'Alger

Le Centre algérien de Développement du cinéma (CADC) organise, demain 5 novembre à l'Opéra d'Alger, la projection en avant-première du film long métrage de fiction *Héliopolis* réalisé par Djaâfar Gacem. Le film *Héliopolis* qui sera projeté au public à 17h dans le cadre de la célébration du déclenchement de la Révolution du 1<sup>er</sup> Novembre 1954, a été retenu pour représenter l'Algérie à l'Oscar du meilleur long métrage international qu'organise l'Academy of motion picture arts and sciences (AMPAS). Le CADC a prévu une projection spéciale pour les médias le 4 novembre à 10h à la salle Ibn Zeydoun à Riadh El-Feth en présence du réalisateur et du staff technique et artistique de l'œuvre. Ce film a été produit par le CADC avec le soutien du ministère de la Culture et des Arts.

Inspiré de faits réels dans l'Algérie des années 40, le film traite des 2 visions, assimilationniste véhiculée par le fils d'un gaïd, et indépendantiste à travers les idées d'un jeune étudiant, fils d'un propriétaire terrien dans la bourgade d'"Héliopolis" à Guelma. Le film détaille les raisons ayant mené aux manifes-



tations du peuple algérien le 8 mai 1945 au lendemain de la fin de la Seconde Guerre mondiale.

## Youcef Belmehdi

"Toutes les procédures juridiques visant à protéger la Grande Mosquée d'Alger ont été prises et finalisées, et ce en application des lois de la République et des conventions internationales."

D  
I  
X  
I  
T

## Retrouvée vivante dans le réfrigérateur d'une... morgue

Une femme sud-africaine a été retrouvée vivante par un employé qui venait vérifier le corps, dans le réfrigérateur de la morgue de Carletonville, près de Johannesburg, en Afrique du Sud. Elle y avait été amenée après avoir été déclarée morte par des ambulanciers à la suite d'un accident de la route.

La compagnie d'ambulance Distress Alert a déclaré qu'elle n'avait montré "aucun signe de vie". La femme, dont l'identité n'a pas été révélée, est désormais soignée à l'hôpital.

Une enquête sur l'incident est en cours.

## Un enfant de 2 ans débarqué d'un avion pour avoir retiré son... masque

Alors qu'elle voulait voyager avec son fils de 2 ans, Jody Degyansky, une Américaine, a été débarquée du vol reliant Fort Myers à Chicago. Le personnel de bord de la compagnie Southwest Airlines a viré la femme et son fils parce que celui-ci a retiré son masque pour manger une collation. "Nous essayons de nous y habiter, mais il n'a que deux ans !" a déclaré la maman.

## REFERENDUM CONSTITUTIONNEL

## L'opposition revigorée

*Au lendemain des résultats du referendum populaire portant sur la révision de la Constitution, il est indéniable que l'Algérie est à l'orée d'une nouvelle ère politique.*

KAMAL HAMED

Le pouvoir, qui a mobilisé tous les moyens en sa faveur pour faire du scrutin une étape politique importante de son agenda politique, n'est certainement pas autant satisfait par les résultats, notamment s'agissant du taux de participation qui a à peine dépassé les 23%, lui qui espérait sans aucun doute un score meilleur.

Mais, il faut dire que le referendum, qui s'est déroulé dans un contexte politique pour le moins exceptionnel, marqué par la pandémie du coronavirus, a considérablement influé sur le taux de participation. Mais qu'importe, puisque l'essentiel est ailleurs. L'Algérie s'est ainsi dotée d'une nouvelle Loi fondamentale, c'est en tout cas ce que retiennent le plus, les partisans du pouvoir. Quant à l'opposition, celle qui a appelé au boycott ou celle qui a



appelé à voter contre le projet de révision constitutionnel, c'est une autre lecture politique des chiffres du scrutin. En effet, et au vu des premières réactions enregistrées à la faveur de la proclamation des résultats par le président de l'Autorité nationale de surveillance des élections, (ANIE), Mohamed Charfi, l'on note une certaine "jubilation". Ayant longtemps fait profil bas face au rouleau compresseur du pouvoir et de ses partisans, l'opposition donne la nette impression d'être de nouveau réconfortée. Comme quoi, les résultats, comme mise en avant par les réactions, confortent les analyses de l'opposition qui n'a eu de cesse de mettre en garde le pouvoir de son jeu en solo, en faisant totalement fi des conseils qui lui ont été prodigués, sur la nécessité d'aller

vers une Constitution beaucoup plus consensuelle. Dans sa première réaction, le RCD estime même que le chiffre relatif au taux de participation est "largement gonflé". Poussant le bouchon plus loin, le parti considère que la participation réelle au referendum est "vraisemblablement à un chiffre", compte tenu de "la désaffection générale constatée par tous les observateurs, et eu égard aux informations remontées par les militants politiques sur le terrain". Le MSP, lui aussi, met en avant les chiffres pour estimer que le pouvoir a échoué dans sa quête. Le parti islamiste, qui a appelé à voter contre le projet du pouvoir, estime en effet, que "85 % de rejet" du projet est un affront pour le pouvoir. "Les résultats du référendum consacrent l'échec des projets du pouvoir et l'incapacité de ce dernier, à réaliser un consensus national autour de la Constitution", estime le MSP dans son communiqué. Le MSP appelle à la constitution d'un front de l'opposition, pour contrecarrer les desseins du pouvoir. Un vœu qui risque fort bien de rester sans suite, eu égard aux contradictions qui minent l'opposition. Mais en tout cas, ces résultats vont, durant une certaine période, galvaniser l'opposition.

K. H.

## PRÉSIDENTE

## Les résultats annoncés sont l'expression "réelle et intégrale" de la volonté du peuple

Les résultats du référendum sur l'amendement de la Constitution, annoncés par l'Autorité nationale indépendante des élections, (ANIE), sont l'expression "réelle et intégrale" de la volonté du peuple, et démontrent que le président de la République "a tenu ses engagements", indique lundi un communiqué de la présidence de la République.

"Le 1er Novembre 2020, les citoyens et les citoyennes se sont exprimés sur le projet de révision de la Constitution proposé par Monsieur le président de la République", note la même source, précisant que "Monsieur le président de la République s'est engagé dans son programme électoral, à revoir un certain nombre de dispositions de la Constitution et avait chargé un Comité d'experts et d'universitaires pour élaborer un projet de révision de la Constitution, qui réponde aux aspirations du peuple algérien exprimées lors du Hirak béni du 22 Février 2019".

"Ces aspirations pour un changement radical de l'organisation politique, économique et sociale dans notre pays interviennent à un moment où le monde entier fait face à une crise multidimensionnelle,

résultant d'une pandémie durable et récurrente qui a affecté toutes les sphères de la vie économique et sociale et n'a épargné aucune région du monde", relève le communiqué, ajoutant que "Monsieur le président de la République avait voulu que cette consultation se fasse directement, en donnant la parole au peuple algérien pour s'exprimer sur ce qu'il envisage pour son avenir et pour l'avenir des générations futures".

La date du 1er Novembre 2020, précise la même source, "n'est pas un choix fortuit, elle est le lien naturel avec notre passé glorieux, celui du 1<sup>er</sup> novembre 1954, date du déclenchement de la Guerre de libération nationale par le peuple algérien qui s'est réapproprié sa souveraineté sur son territoire, ses richesses et s'est libéré du joug du colonialisme".

Les résultats du scrutin "ont démontré que la transparence et la probité de ce scrutin ont été totales", affirme le communiqué, soulignant que les résultats annoncés par l'Autorité nationale indépendante des élections "sont l'expression réelle et intégrale de ce que le peuple a voulu".

Ils démontrent que "Monsieur le président de la République a tenu ses engagements,

pour qu'enfin soit entamé le processus qui permette l'expression libre et démocratique du peuple algérien sur tout ce qui concerne son destin".

"Dorénavant, et dans la continuité des élections du 12 décembre 2019, toutes les élections seront l'expression des aspirations de ce que souhaite le peuple algérien pour son avenir", souligne le communiqué, avant d'ajouter que "le gouvernement s'est abstenu de toute interférence dans l'organisation des élections, conformément à la loi organique 19-07 du 14 septembre 2019 qui a conféré les pleins pouvoirs à l'Autorité nationale indépendante des élections".

La même source estime que "les résultats sont à la hauteur de son attente dans un contexte particulièrement contraignant marqué par les mesures préventives de lutte contre le Coronavirus (COVID-19)".

"En ce moment historique, les citoyens et les citoyennes ont encore une fois exprimé l'attachement du peuple algérien à son unité nationale, à la crédibilité de ses institutions et à sa souveraineté pleine et entière", conclut le communiqué de la présidence de la République.

## SYNDICAT NATIONAL DES MAGISTRATS

## L'indépendance de la justice consacrée constitutionnellement

Le président du Syndicat national de la justice, Issaâd Mabrouk, a estimé que la nouvelle Constitution consacre l'indépendance de la justice. Le Syndicat attend les décrets qui vont suivre, pour rendre applicable les principes constitutionnels. Dans une déclaration médiatique, le président du SNM souligne que "cette demande, exigée depuis longtemps, a fait son chemin pour aboutir à un principe constitutionnel". En effet et selon ce responsable, "la nouvelle Constitution met un terme à la cacophonie autour du Conseil national des magistrats qui était présidé par le Chef de l'Etat auparavant". Cette fois, "le Conseil est autonome et

n'est géré que par les magistrats, eux-mêmes, qui peuvent élire les membres selon le vote prescrit". Issaâd Mabrouk a évoqué la main mise du ministre de la Justice sur les décisions du Conseil de la magistrature. "Aujourd'hui, ce n'est plus le ministre qui influe sur ces décisions, ce qui laisse une large autonomie au Conseil de statuer sur les activités et décisions à prendre" note ce magistrat qui assure que "les manœuvres et agissements de l'époque sont désormais interdits et ne peuvent prévaloir après le plébiscite de la nouvelle Constitution". En outre, la Chancellerie est dans l'obligation de consulter le Conseil national des magis-

trats, et même des avocats, sur toute décision importante à prendre. Le président du SNM relève que "les nouveaux textes d'application seront attendus avec détermination, pour laisser place à un véritable principe d'éthique dans le secteur de la justice". Il souligne que "l'indépendance de la justice n'est pas une affaire de spécialistes en droit, mais une exigence de la société civile depuis longtemps". Ainsi, plusieurs articles dans le nouveau texte de la Loi fondamentale évoquent clairement la marche vers ce caractère indépendant, dont il est question dans le secteur de la justice. Il s'agit, selon le président du Syndicat, "de la nouvelle Cour constitu-

FENNICHE À LA RAI :  
"Les résultats définitifs du référendum annoncés sous décade"

"Le Conseil constitutionnel prendra tous les recours en compte, relatifs au référendum sur l'amendement constitutionnel, une fois les PV de dépouillement émanant des comités concernés, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, respectivement", a affirmé le président du Conseil constitutionnel sur les ondes de Radio Algérie Internationale, et ce avant "l'annonce des derniers résultats sous décade".

L'invité de la RAI rappelle, que "la loi électorale permet à tout électeur de faire recours, quant à la régularité de l'opération électorale en inscrivant sa doléance sur le PV de dépouillement concerné".

A rappeler, que le président de l'Autorité nationale indépendance des élections, (ANIE), Mohamed Charfi, a annoncé lundi, que son instance a enregistré 5.636.172 voix exprimées, dont 45.071 voix inscrites à l'étranger.

Les résultats préliminaires du scrutin ont donné 5.023.385 votants dont 633.885 voix annulées et que 407 voix en ballottage attendant la décision du Conseil constitutionnel.

A noter, que l'ANIE a compté 3.355.518 voix exprimant le "Oui", ce qui équivaut 66.90%, alors que 1.676.867 de voix ont exprimé le "Non", ce qui équivaut à 33%.

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE  
Nouvelles sur l'état de santé du Chef de l'État

La présidence de la République a donné, dans un communiqué rendu public, des nouvelles, concernant l'état de santé du chef de l'Etat, Abdelmadjid Tebboune.

"Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, continue de recevoir les soins dans un hôpital spécialisé allemand, après avoir été infecté par la Covid-19. Le personnel médical rassure, en attestant, que le Président répond au traitement et que son état de santé s'améliore progressivement, conformément aux exigences du protocole sanitaire", lit-on dans le communiqué.

Pour rappel, Abdelmadjid Tebboune a été transféré, vendredi soir en Allemagne, pour les "examens médicaux approfondis, sur recommandation du staff médical".

tionnelle, qui aura force de regard sur toutes les questions juridiques à l'avenir". Mais il y a également une poursuite de la réforme à travers le statut du magistrat, des amendements dans le Code pénal et le réaménagement des cours et tribunaux, en faveur de plus de transparence. Autour du dernier scrutin constitutionnel, le président du SNM a rappelé les dispositions juridiques autour de la surveillance des élections et la consignation de tout dépassement qui sont les principales prérogatives des magistrats. Mais il réfute l'idée que seuls les magistrats doivent être les responsables de cautionnement d'une élection.

F. Abdelghani

ÉTABLISSEMENTS DES CYCLES MOYEN ET SECONDAIRE

# Plus de 4 millions d'élèves rejoindront, aujourd'hui, les bancs de l'école

**P**lus de 4 millions d'élèves rejoindront, mercredi, les bancs des établissements des cycles moyen et secondaire, dans une conjoncture sanitaire exceptionnelle, marquée par la propagation du nouveau coronavirus.

Selon des statistiques, 4.790.671 élèves rejoindront les bancs des établissements des cycles moyen et secondaire sur un total de 10.095.367 élèves inscrits dans les trois paliers d'enseignement.

Plus 5 millions d'élèves avaient rejoint, le 21 octobre dernier, les établissements éducatifs dans le cycle primaire, rappelle-t-on. Un total de 3.313.448 élèves sont inscrits dans le cycle moyen, encadrés par 169.684 enseignants, répartis à travers 5.780 CEM, contre 1.477.187 élèves pour le cycle secondaire, encadrés par 109.900 enseignants, répartis à travers 2.573 lycées.

En prévision de cette rentrée scolaire, qui avait été reportée au 4 novembre pour les cycles moyen et secondaire en raison de la propagation du nouveau coronavirus, et l'arrêt des cours depuis le 12 mars, le ministère de l'Éducation a tracé récemment, les plans exceptionnels de reprise des cours pour les élèves des cycles moyen et secondaire, "en présentiel" dans la mesure du possible, tout en tenant compte de "la nécessaire" préservation de la santé des élèves et des personnels, exhortant le personnel de l'Éducation à

sensibiliser les élèves et à les accompagner, en impliquant les parents d'élèves dans cette démarche.

Lors de sa réunion avec les directeurs de l'Éducation, et les Chefs des établissements scolaires, publics et privés, le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Oudjaout, a appelé "au strict respect" du protocole sanitaire adopté par le Comité scientifique du ministère de la Santé, ainsi qu'à l'application rigoureuse de l'ensemble des gestes barrières.

Le ministre a souligné l'importance de veiller à l'hygiène au sein des écoles, et de les aménager de manière à appliquer les règles de distanciation physique, et à éviter le regroupement des élèves, rappelant l'impératif de préparer les locaux en assurant les moyens nécessaires à l'application du protocole sanitaire et en relançant le rôle de la cellule de veille.

M. Oudjaout a appelé, en outre, les Conseillers d'orientation et de guidance scolaire et professionnelle (COGS), à la prise en charge de l'aspect psychologique des élèves, soulignant l'impératif de garantir un encadrement pédagogique pour chaque matière et à tous les niveaux.

Le plan exceptionnel de reprise des cours sur l'organisation de la scolarité des élèves inscrits dans le cycle de l'Enseignement secondaire, général et technologique, pour cette rentrée scolaire, prévoit des mesures liées notam-

ment à la répartition des élèves en groupes et sous-groupes de 20 à 24 apprenants, à l'exception de certains groupes où le nombre d'élèves est égal ou inférieur à 24 élèves, tel le cas des filières de langues étrangères, de mathématiques et de maths-techniques, ou encore de certaines disciplines dispensées en travaux pratiques ou dirigés. La durée de la séance d'enseignement a été, ainsi, réduite à 45 minutes durant tous les jours de la semaine, y compris l'après-midi du mardi. Dans les établissements où le nombre de classes suffit pour accueillir les sous-groupes, le plan prévoit la répartition des sous-groupes en deux équipes équilibrées "E1 et E2" en leur assurant une alternance +matinée et après-midi+, soit de 8h à 12h40 (6 séances en 4h30 de cours) ou de 13h30 à 17h25 (5 séances en 3h45), en fonction du volume horaire hebdomadaire des filières. Concernant le plan exceptionnel de reprise des cours du cycle moyen, ce dernier porte sur l'organisation des cours, prévoit de découper, au besoin, chaque groupe pédagogique de plus de 24 élèves, en deux voire trois sous-groupes, chaque sous-groupe devant compter près de 20 élèves.

Les groupes éducatifs programmés dans les grandes salles (amphithéâtre ou bibliothèque), peuvent être maintenus tels quels, avec le respect impératif, bien entendu, de la distanciation physique.

La durée de la séance a été fixée à 45 minutes, et la journée répartie en deux shifts, à savoir 6 séances dans la matinée pour un volume horaire de 4h30, et 5 séances dans l'après-midi pour un volume horaire de 3h45. Les journées d'études demeurent du dimanche au jeudi (soit 5 jours). S'agissant de l'enseignement de l'Éducation physique et sportive (EPS), pour le même groupe pédagogique, il doit totaliser un volume horaire hebdomadaire de 1h30, hors les heures de cours, en veillant à prendre en compte la capacité d'accueil de la cour de l'établissement.

Les cours d'informatique, de musique et de dessin, seront dispensés en alternance une fois chaque quinzaine, avec un volume horaire d'une heure pour chaque discipline, la journée du samedi ayant été retenue pour l'enseignement de Tamazight.

Afin d'assurer une rentrée des classes, dans un climat serein et paisible, les différents corps constitués (DGSN/CGGN), ont mis sur pied des plans de sécurité spéciaux.

Les dispositions prises, à l'échelle nationale, visent à sécuriser le périmètre des établissements d'enseignement en effectuant des patrouilles de contrôle aux abords des écoles notamment aux heures d'entrée et de sortie, le but étant de faciliter le trafic routier, préserver l'intégrité des élèves et s'assurer du respect des gestes barrières, pour endiguer toute éventuelle expansion du coronavirus.

AFFAIRE ALI HADDAD

## Le Tribunal a rendu son verdict

La Cour d'Alger a rendu aujourd'hui le 3 novembre, le verdict dans le procès de l'homme d'affaires Ali Haddad, poursuivi avec les deux anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, et d'anciens ministres, pour les chefs d'inculpation de corruption. Les verdicts prononcés aujourd'hui comprenaient une réduction de la peine d'un certain nombre d'accusés en question, notamment le principal accusé, Ali Haddad, qui a été condamné à 12 ans de prison.

Le Tribunal a également prononcé l'extinction de l'action publique concernant le financement occulte de la campagne du candidat Abdelaziz Bouteflika aux élections présidentielles de 2019.

Le juge a décidé également l'acquittement des membres de la famille d'Ali Haddad.

Les deux anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal sont condamnés à une peine de 8 ans de prison ferme, tandis que l'ancien ministre des Transports, Amar Ghoul, il a été condamné à 7 ans de prison ferme.

Les anciens ministres des Transports et des Travaux publics et de l'Industrie, Youcef Yousfi, Amara Benyounes, Abdelghani Zaalene et Mehjdoub Bedda, sont également condamnés à 1 an de prison ferme dans cette affaire.

Pour rappel, lors de premier procès qui s'est tenu juillet dernier, le Tribunal de Sidi M'Hamed avait condamné Ali Haddad à 18 de prison ferme, assortie d'une amende de 8 millions Da, avec confiscation de tous ses biens. Les deux anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal avaient été condamnés à une peine de 13 ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un million Da.

Le procès en appel de l'homme d'affaires Mahieddine Tahkout, jugé avec des membres de sa famille et les deux ex-Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, pour des affaires de corruption, s'est poursuivi mardi au niveau de la Chambre pénale de la Cour d'Alger, par l'audition d'anciens directeurs de l'Industrie et des Mines, en sus des membres des Commissions d'évaluation relevant de l'Office national des œuvres universitaires (ONOU).

Dans ce sens, l'accusé Chouik Hichem, membre de la Commission d'évaluation à l'ONOU de Tipasa, a rejeté toutes les charges retenues contre lui, affirmant que "le contrôle des bus appartenant à l'entreprise Tahkout, s'effectuait en fonction des numéros de série des cartes grises".

De son côté, la prévenue Abada Nihad, membre au sein de la même Commission, a affirmé qu'elle veillait à la mise en conformité du cahier des charges. L'ex-directeur de l'Industrie de la wilaya de Constantine, Marghenni Mohamed

Salah, a rejeté pour sa part, toutes les accusations qui lui étaient reprochées, soulignant que "l'octroi à Tahkout d'un foncier dans la nouvelle ville Ali Mendjli a été décidé avant sa nomination à ce poste".

Les anciens directeurs de l'Industrie à Sétif, Hamitouche Mohamed, à Skikda, Habba Fayçal et à Saida, Khelifa Aissa ont répondu aux questions du Tribunal que "la définition de la nature du foncier agricole ne relevait pas de leur compétence, ni de leurs prérogatives".

Ce procès, qui a débuté le 28 octobre dernier, se poursuivra dans l'après midi par l'audition d'autres anciens responsables. Le Tribunal de Sidi M'hamed avait condamné le principal accusé à une peine de 16 ans de prison ferme et une amende de 8.000.000 DA. Rachid, Hamid et Billal Tahkout ont été, eux, condamnés à 7 ans de prison ferme assortie d'une amende de 8.000.000 DA, tandis que Nacer Tahkout a écopé de 3 ans de prison et 8.000.000 DA d'amende. Le Tribunal a également ordonné le gel de tous les comptes ban-

caires des sociétés de Tahkout, la confiscation des matériels et l'exclusion des marchés publics pendant 5 ans. Dans la même affaire, le Tribunal avait condamné les anciens Premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, à une peine de 10 ans de prison ferme et 500.000 DA d'amende chacun, alors que l'ancien ministre de l'Industrie, Abdeslam Bouhouareb, en état de fuite, écope d'une peine de 20 ans de prison ferme assortie d'une amende de 2.000.000 DA.

L'ancien ministre de l'Industrie, Youcef Yousfi et l'ancien wali de Skikda, Faouzi Belhocine, ont été condamnés à 2 ans d'emprisonnement ferme. L'ancien ministre des Travaux publics, Amar Ghoul écope, lui, de 3 ans de prison ferme, tandis que l'ancien ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane, a été acquitté des accusations retenues contre lui.

Le Tribunal de Sidi M'hamed avait également ordonné le versement d'un montant de 309 milliards DA, à titre de dommage et intérêt.

COUR D'ALGER

## Poursuite du procès en appel de l'homme d'affaires Tahkout

TRIBUNAL DE TIPASA

### Le procès d'Abdelkader Zoukh reporté à nouveau

Le juge près le Tribunal de première instance de la wilaya de Tipasa a prononcé, vendredi, le report au 19 novembre du procès de l'ex-wali d'Alger, Abdelkader Zoukh.

La raison du report du procès est dû à l'absence de la défense de l'accusé et de quelques témoins, à ce procès qui se déroule au Tribunal de Tipasa, conformément à la procédure de privilège de juridic-

tion, les faits de cette affaire s'étant déroulés dans le wilaya d'Alger, où il occupait le poste de wali.

Dans ce procès, où Zoukh comparait devant le Chambre correctionnelle près le Tribunal de Tipasa en qualité d'accusé principal, plusieurs témoins son cités dans l'affaire, dont l'ancien Directeur général de la Sécurité nationale (Dgsn), Abdelghani Hamel, condamné lui même,

dans d'autres affaires de corruption. Pour rappel, il est poursuivi dans cette affaire pour, notamment, "dilapidation délibérée de deniers publics par un fonctionnaire", "utilisation illégale de biens et de deniers publics qui lui ont été confiés en vertu de sa fonction", "abus de fonction et violation des lois et règlements, dans le but de l'obtention d'avantages pour un tiers".

ATTAR

# Recul de 6% de la consommation nationale d'énergie durant les 9 premiers mois

Le ministre de l'Énergie, Abdelmadjid Attar, a fait savoir mardi à Alger, que la consommation nationale d'énergie avait baissé de 6% durant les neuf premiers mois de 2020, en raison des répercussions de la pandémie du nouveau coronavirus sur les activités économiques.

Auditionné par la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale, (APN), dans le cadre du débat du projet de loi de finances (PLF 2021), le ministre a indiqué que 45 millions Tonnes équivalent pétrole (TEP) avaient été consommés fin septembre, d'où cette baisse de 6% par rapport à la même période de 2019.

Ace propos, M. Attar a justifié ce recul par le ralentissement de l'activité économique mais aussi de l'activité des transports en raison des mesures préventives prises face à la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19).

En revanche, la production des hydrocarbures a enregistré une baisse de 10%, entre janvier et septembre 2020, par rapport à la même période en 2019, atteignant ainsi les 103 millions TEP.

Pour ce qui est de l'électricité, la production de cette énergie a atteint, fin août dernier, 50.420 gigawatts/heure (GW/H), soit une baisse de 4% par rapport à la même période de l'année précédente.

Les revenus des hydrocarbures atteignent 14,6 milliards de dollars fin septembre. Concernant les revenus de l'Etat issus des exportations des hydrocarbures, au cours



des neuf premiers mois de 2020, M. Attar a expliqué qu'ils avaient reculé de 41% par rapport à la même période de l'année précédente, atteignant, fin septembre dernier, 14,6 milliards de dollars, contre 25 milliards de dollars en septembre 2019.

Ce recul est dû, d'une part, à la baisse du volume des exportations de 14%, et d'autre part, à la dégringolade des cours du pétrole, atteignant, fin septembre dernier, 41 dollars/baril contre 65 dollars à la même période de 2019, soit une différence de 24 dollars/baril. Cette situation a induit une baisse des recettes de la fiscalité pétrolière, fin septembre, de 31%, atteignant 1.441 milliards DA, selon M.

Attar, qui a souligné à ce propos que ce montant représente 103% de la fiscalité pétrolière budgétisée dans la loi de finances complémentaire (LFC) 2020 (1.395 milliards DA). Dans ce contexte, le ministre a affirmé, qu'en dépit de la quasi-stabilité des cours du pétrole, ces derniers mois, grâce aux efforts des pays producteurs au sein du groupe OPEP+, les producteurs ne cachent pas leurs craintes quant à une éventuelle deuxième vague forte de la pandémie du nouveau coronavirus, qui pourrait conduire à un ralentissement de la croissance et partant au ralentissement de la demande sur le pétrole plus que prévu (9 millions de barils/jour).

## ZONES D'OMBRE

# Plus de 21 000 projets de raccordement à l'électricité et au gaz recensés

Le ministère de l'Énergie a recensé plus de 21.000 projets de raccordement à l'électricité et au gaz, pour le développement des zones d'ombre, à travers les différentes wilayas du pays, a affirmé mardi à Alger, le ministre du secteur, Abdelmadjid Attar. S'exprimant lors d'une séance organisée par la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale, (APN), dans le cadre du débat des dispositions du PLF 2021, M. Attar a fait savoir que son département ministériel avait effectué un inventaire des zones d'ombre durant la période allant entre mars et fin juillet dernier, ayant permis le recensement d'un total de 11.537 projets de raccordement au gaz et 9.833 projets de raccordement à l'électricité.

Seulement 315 projets de raccordement à l'électricité et 259 projets de raccordement au gaz ont été réalisés jusqu'au 27 octobre dernier, selon les chiffres présentés par M. Attar.

Outre les zones d'ombre, le ministère de l'Énergie classe les projets de raccordement à l'énergie au profit des agriculteurs et des investisseurs "parmi les priorités du secteur". Le bilan présenté par le ministre fait état de la réalisation de 1.542 projets au profit des exploitations agricoles, sur un total de 3.526 projets recensés au titre de dernier inventaire effectué le 27 octobre dernier, soit 44% du total des projets. Un total de 581 autres projets sont en cours de réalisation (19%). Dans le même sillage, M. Attar a réaffirmé l'engagement de son secteur à assurer le raccordement de

l'ensemble de ces exploitations agricoles avant la fin 2020, mais "à condition de lever tous les obstacles rencontrés dans ce domaine et dans la plupart des cas au niveau local" (absence de routes menant au site du projet, l'absence de lignes électriques, et les lenteurs des procédures inhérentes à la conclusion des marchés publics). Concernant le raccordement des exploitants au réseau de gaz et d'électricité, sur un total de 1544 demandes formulées, 263 exploitants ont été alimentés en électricité et 62 au gaz (recensement du 27 octobre). A cet effet, M. Attar a assuré que le travail se poursuivra sur la même cadence pour satisfaire le reste des demandes entre 2020 et 2021, «à condition que ces exploitants soient présents en vue de répondre à leurs besoins

énergétiques». S'agissant des programmes nationaux de raccordement au gaz et à l'électricité, et compte tenu des programmes en cours de réalisation au niveau de 48 wilayas, le raccordement de 140.000 foyers à l'électricité et 370.000 autres au gaz est prévu durant la période 2020-2024, précise le ministre.

Pour M. Attar, ces programmes financés par l'Etat ont permis ces dernières années de raccorder près de 2,3 millions de foyers à l'électricité et 400.000 autres au gaz pour une enveloppe budgétaire de l'ordre de 600 milliards de dinars, soulignant que le nombre global de clients est passé ainsi à 10,2 millions pour l'électricité et 6,2 millions pour le gaz, soit un taux d'alimentation de 98% pour l'électricité et 62% pour le gaz.

## PÉTROLE

# Le panier de l'Opep à près de 36 dollars, ce début de semaine

Le prix du panier de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, (Opep), a débuté cette première semaine du mois de novembre, à près de 36 dollars le baril. Ce panier de référence de l'Opep (ORB), qui comprend le pétrole algérien (le Sahara Blend), s'est établi à 35,89 dollars le baril lundi contre 36,50 dollars vendredi dernier.

L'ORB s'était établi en octobre dernier entre 39 et 41 dollars avant de clôturer le mois à moins de 37 dollars. Le baril de Brent de la mer du Nord, côté sur le marché de Londres, sur lequel est établi le pétrole

algérien gagnait, lundi après midi, 0,05% par rapport à la clôture de vendredi, à 37,96 dollars.

Mardi matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier gagnait 2,77% par rapport à la clôture de lundi, à 40,05 dollars. L'amélioration des cours a été enregistrée en fin de la séance de lundi après des informations indiquant que la Russie a proposé de retarder la hausse de la production (de pétrole) de l'Opep+.

Les membres de l'Opep+ ont prévu d'augmenter leur production commune de 1,9 million de barils par jour au 1er jan-

## GICA Le Groupe élu meilleur cimentier en Algérie

Le Groupe industriel des ciments d'Algérie, (GICA), a été élu "meilleur cimentier" en Algérie, par le portail AfrikaCem, et ce dans le cadre des AfrikaCem Awards 2020, qui récompense les meilleurs entreprises du ciment, a indiqué mardi le ministère de l'Industrie.

"Cette distinction est le fruit des efforts du groupe GICA qui a continué à œuvrer pour assurer une production du ciment de qualité", a précisé la même source dans un communiqué publié sur son compte "facebook".

Elle est également basée sur les efforts du groupe public en matière de renforcement de sa relation client et la réalisation des opérations d'exportation, "malgré une conjoncture économique difficile à cause de la situation sanitaire mondiale", note le ministère.

Les AfrikaCem Awards récompensent les entreprises et les personnalités de l'industrie du ciment en Afrique qui ont fait preuve d'excellence dans leurs marchés, régions et domaines respectifs.

Le nombre actuel des cimenteries de l'Algérie, (publiques et privées), est de dix-sept (17).

Selon les prévisions, en 2020, la capacité de production du pays doit augmenter à 40,6 millions de tonnes avec 20 millions de tonnes pour le groupe public GICA, et 11,1 millions de tonnes pour Lafarge Holcim Algérie, ainsi que 9,5 millions de tonnes pour le reste des opérateurs producteurs.

## TRANSPORT DE L'ÉLECTRICITÉ Modification de certaines dispositions relatives aux règles techniques

Certaines dispositions relatives aux règles techniques de conception, d'exploitation et d'entretien du réseau de transport de l'électricité ont été modifiées par un nouveau décret exécutif publié au Journal officiel n° 63.

Ce nouveau décret a pour objet de "modifier et de compléter certaines dispositions du décret exécutif n° 06-430 du 26 novembre 2006, fixant les règles techniques de conception, d'exploitation et d'entretien du réseau de transport de l'électricité", stipule l'article 1 du nouveau texte, signé par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad le 15 octobre 2020.

Il est également inséré dans les dispositions du décret de 2006, un article 3 bis rédigé comme suit : "les équipements de centres régionaux de conduite sont transférés à l'opérateur du système".

vier. D'autre part, l'engagement de l'Opep+, pour la poursuite de ses efforts afin de rééquilibrer le marché pétrolier, reste un soutien pour les prix.

Le 19 octobre dernier, les pays signataires de la Déclaration de la coopération se sont engagés, lors de la réunion du Comité ministériel conjoint de suivi de l'accord Opep et non Opep (JMMC), à se conformer pleinement à leur engagement et à compenser tout déficit au titre des plans de compensation présentés au Comité pour une période prolongée jusqu'en décembre 2020.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
 MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
 Université Echahid Hamma Lakhdar El Oued  
 Code fiscal : 000139019007155

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DU MARCHÉ**  
**D'appel d'offres ouvert avec exigence des capacités minimales**  
**02/2020 paru le 25/02/2020**

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le recteur de l'université Echahid Hamma Lakhdar El Oued, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert avec exigence des capacités minimales n°02/2020 paru le 26/02/2020 dans le quotidien national "El Ahlem" en langue arabe et dans le quotidien national "Midi Libre" en langue française le 25/02/2020 relatif "Acquisition des équipements au profit du centre d'enseignement intensif des langues à l'université Echahid Hamma Lakhdar El Oued,

qu'à l'issue de l'évaluation technique et financière des offres, il a été choisi les offres qui ont obtenu la note totale la plus élevée sur la base de la pondération de plusieurs critères parmi lesquels figure le critère prix conformément aux critères cités dans le cahier des charges par conséquent il a été décidé d'attribuer le marché provisoirement selon le tableau ci-dessous.

Désignation	Entreprise retenue	Montant TTC	Note T 86	Note F 44	Total 130	Délai de réalisation	Délai de garantie	Observation
Lot 01 : Laboratoires des langues	DITESAF nif 001719009272449	9 508 576.00 DA	68.22	39.81	108.03	20 jours	36 mois	Il a été choisi l'offre qui a obtenue la note totale la plus élevée sur la base de pondération de plusieurs critères parmi lesquels figure le critère prix
Lot 02 : Climatisation	GUERMIT OUNIS nif 197439120036725	2 116 000.00 DA	63	44	107	20 jours	36 mois	Il a été choisi l'offre qui a obtenue la note totale la plus élevée sur la base de la pondération de plusieurs critères parmi lesquels figure le critère prix
Lot 03 : Equipements bureautiques variés	GERMIT OUNIS nif 197439120036725	2 781 400.00 DA	26.25	32.96	59.21	20 jours	36 mois	Il a été choisi l'offre qui a obtenue la note totale la plus élevée sur la base de la pondération de plusieurs critères parmi lesquels figure le critère
Lot 04 : Equipements de télésurveillance	DITESAF nif 001719009272449	2 362 150.00 DA	84	33.56	117.56	20 jours	36 mois	Il a été choisi l'offre qui a obtenue la note totale la plus élevée sur la base de la pondération de plusieurs critères parmi lesquels figure le critère prix

Les candidats et les soumissionnaires qui désirent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures et de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher de nos services au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis de l'attribution provisoire du marché.

Les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire leurs recours à la commission sectorielle des marchés dans les dix (0) jours à partir de la première parution du présent avis conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Midi Libre n° 4123 - Mercredi 4 novembre 2020 - Anep 2016 017 612

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
 Ministère de La Santé, de La Population et de La Réforme Hospitalière  
 Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de Bejaia

Etablissement Public de Santé de Proximité de Kherrata.

**AVIS DE RECRUTEMENT**

L'établissement public de santé de proximité de kherrata organise des concours sur titre pour le ement dans les grades suivants :

Grade	Mode de recrutement	Conditions d'accès	Nombre de postes ouverts
Chirurgien dentiste Généraliste de Santé Publique.	Concours sur titre.	Parmi les candidats titulaires du diplôme de chirurgien dentiste ou d'un titre reconnu équivalent.	01

**Les dossiers de candidatures doivent comporter les pièces suivantes :**

- Une demande manuscrite.
  - Une copie certifiée conforme a l'original de la pièce d'identité national
  - Une copie certifiée conforme a l'original du titre ou du diplôme exigé, et du relevé de notes du cursus de formation
  - Les attestations de travail précisant l'expérience professionnelle du candidat. Les attestations de travail dans le secteur privé doivent être visées par l'organe de sécurité sociale.
  - une fiche de renseignement a renseigné par le candidat.
- délais des inscriptions et de dépôt des dossiers :**
- la durée des inscriptions est fixée à (15) jours ouvrables à compter de la date du premier avis de presse écrite.
  - Le dossier de candidature doit être adressé à l'adresse suivante :

Etablissement Public de Santé de Proximité de KHERRATA  
 (Sous Direction des Ressources Humaines)

Midi Libre n° 4123 - Mercredi 4 novembre 2020 - Anep 2016 017 569

**MIDI**



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

FILIÈRE POMME DE TERRE

# Priorité à la régulation du marché et l'exportation

*La région d'el Oued ( Sud-Est algérien) pourrait devenir un grand pôle de production et d'exportation par excellence de la pomme de terre, tant ce tubercule est déjà commercialisé sur le marché de nombreux pays européens.*

Le ministère de l'Agriculture et du développement rural a fixé plusieurs objectifs dans la filière pomme de terre pour la période 2020-2024, notamment la régulation du marché et l'exportation, a-t-il indiqué dans un communiqué.

La feuille de route du secteur de l'Agriculture et du développement rural pour la période 2020-2024 accorde une "importance particulière" à la filière pomme de terre, vu son poids socioéconomique et les potentialités qu'elle recèle aussi bien en matière de production qu'en terme de substitution aux importations, a souligné le ministère. Avec une production annuelle de 4,5 millions de tonnes, dont plus de 350.000 tonnes de semences, la filière offre une ration de consommation de l'ordre de 100 à 110 Kg/hab/an et crée plus de 60.000 emplois directs, explique la même source. Dans l'objectif de rationalisation des dépenses publiques et de réduction des importations, la feuille de route du secteur s'est fixée comme objectif la segmentation de la production de manière à assurer la régulation du marché, l'approvisionnement des unités de transformation et l'exportation, indique le document. Il s'agit également de "la limitation des importations de la semence aux seules besoins du programme de multiplication pour les variétés protégées", a-t-on souligné.

La même source a rappelé qu'actuellement la semence de production nationale couvre, en



moyenne, une 80% des besoins des différents programmes de plantation, le reste étant complété par l'importation.

Ces objectifs tiennent compte des "larges" potentialités de développement de cette culture stratégique qui occupe une superficie de 150.000 ha, à savoir, la diversité du climat permettant des productions sur toute l'année, la gamme variétale, l'organisation professionnelle et Interprofessionnelle existante, ainsi que la mobilisation des moyens de financement.

Le ministère a souligné également que

plusieurs réunions regroupant les cadres du secteur, le Conseil national interprofessionnel de la filière, les chambres d'agriculture et les instituts techniques concernées, sont organisées depuis septembre pour débattre de la mise en œuvre effective de la feuille de route notamment en ce qui concerne la réduction des importations de la semence de pomme de terre pour l'année 2020- 2021 ainsi que l'actualisation des engagements des multiplicateurs quant au programme de production de semence locale.

**PRODUIT INTÉRIEUR  
BRUT DE LA FRANCE**  
**L'activité économique  
atteindra 10%  
pour l'ensemble  
de l'année 2020**

Le Fonds monétaire international (FMI) estime que l'activité économique devrait reculer d'environ 10% pour l'ensemble de l'année 2020 en France et prévoit une reprise partielle de l'ordre de 5%-6% en 2021, en notant que celle-ci "dépendra de l'évolution de la pandémie et des mesures d'endiguement associées".

Le FMI, dans une note consécutive à une mission sur la France, estime, face à la deuxième vague de l'épidémie de coronavirus, que "des mesures de relance budgétaire supplémentaires, temporaires et bien ciblées, pourraient se révéler nécessaires en France en fonction de l'évolution de la situation".

Les autorités françaises, continue le FMI, "doivent élaborer dès maintenant un plan crédible et ambitieux de rééquilibrage des finances publiques à moyen terme et le mettre en œuvre seulement une fois la reprise économique bien engagée".

R. E.

COMPAGNIE AÉRIENNE NÉERLANDAISE KLM

## Les pilotes prêts à discuter du gel des salaires

Les pilotes de KLM, la branche néerlandaise du groupe Air France-KLM, se sont dits prêts à discuter du gel des salaires réclamé par l'Etat néerlandais en échange de son plan d'aide, qui a été suspendu faute d'accord.

KLM est censé bénéficier d'une aide d'un montant total de 3,4 milliards d'euros, dont un milliard sous forme de prêts directs de l'Etat, pour lui permettre de traverser la crise du coronavirus. Le syndicat VNV des pilotes de la compagnie néerlandaise a cependant rejeté samedi la demande de gel des salaires pour cinq ans formulée

par Amsterdam en rappelant qu'il avait déjà accepté un gel jusqu'en mars 2022 au moins. "Nous voulons discuter avec KLM et le ministère des Finances pour trouver une solution le plus rapidement possible", a déclaré lundi Willem Schmid, président du syndicat des pilotes VNV, à la radio néerlandaise BNR. KLM n'a fait aucun commentaire dans l'immédiat sur ces déclarations. Le ministère néerlandais des Finances a dit pour sa part qu'il s'adresserait uniquement au conseil d'administration de la compagnie aérienne. Le comité d'entreprise

de KLM, de son côté, a exhorté toutes les parties à parvenir à un accord. "On ne peut tout simplement pas laisser cette question mettre en danger l'avenir de l'entreprise", a déclaré à Reuters son président, Dario Fucci.

"Ce n'est une solution acceptable ni pour les syndicats, ni pour l'entreprise, ni pour le gouvernement", a-t-il insisté. La majorité des syndicats représentant le personnel au sol et le personnel navigant ont accepté de prolonger le gel des salaires jusqu'en 2025.

R. E.

MALADIES CHRONIQUES ET AUTO-IMMUNES

# Prévention et traitements

*Les maladies auto immunes, comme le psoriasis ou la polyarthrite rhumatoïde ont pour dénominateur commun l'inflammation. Il existe 7 dénominateurs communs entre l'obésité, le diabète, l'hypertension, le syndrome métabolique, l'allergie avec ou sans asthme et les maladies auto-immunes.*

**S**elon le docteur Alex Vasquez, spécialiste en médecine nutritionnelle et fonctionnelle, toute pathologie commence par de l'inflammation. Il propose un protocole de soins en 7 points applicables à tout patient, presque sans exception, et la plupart du temps en parallèle des traitements classiques. Ce schéma thérapeutique permet, le cas échéant, de potentialiser les soins classiques dans le cadre d'une prise en charge à visée intégrative.

## Indications du protocole

\*Les pathologies métaboliques : risque cardiovasculaire, tension artérielle, diabète, syndrome métabolique sous traitement

\*L'asthme allergique ou la rhinite allergique

\*Les maladies auto immunes, comme par exemple le psoriasis ou la polyarthrite rhumatoïde.

Toutes ces maladies ont pour dénominateur commun l'inflammation. Il existe sept dénominateurs communs entre l'obésité, le diabète, l'hypertension, le syndrome métabolique, l'allergie avec ou sans asthme et les maladies auto-immunes :

**1. Nutrition :** excès d'hydrates de carbone, allergies alimentaires, carences et déséquilibres nutritionnels (excès : blé, sucres, insuline...)

**2. Inflammation** générée par des infections chroniques

**3. Immuno-modulation :** possibilité d'une action sur l'épigénétique grâce à la modulation de certaines cellules immunitaires

**4. Dysfonction mitochondriale** (respiration de la cellule) notamment liés aux toxines

**5. Psycho-neuro-immunologie :** stress, psychologie, sociologie, mode de vie, activités physiques, sommeil

**6. Déséquilibres hormonaux**

**7. Exposition** aux xénobiotiques et accumulation de toxines : produits chimiques, métaux lourds, perturbateurs endocriniens... Ce sont les sept causes mais également les sept facteurs **modifiables** des désordres chroniques inflammatoires.



**Nutrition :** Aujourd'hui, l'alimentation habituelle est principalement pro-inflammatoire. Voici les principes d'une diète anti-inflammatoire qui permet de lutter contre l'inflammation :

\*Une nutrition de type paléo-méditerranéen : fruits - et en particulier baies, légumes, poisson et bœuf de bonne qualité, œufs, volailles, graines germées, oléagineux (noix, noisettes, amandes, etc.).

\*Ni excès ni carences en vitamines et minéraux : en particulier la vitamine D pour son action anti inflammatoire.

\*Une bonne combinaison des acides gras polyinsaturés, des bons gras anti inflammatoires : en l'occurrence, l'acide alpha linoléique, l'acide gamma linoléique, comme l'huile de bourrache, les omega 3 : l'acide eicosapentaénoïque (EPA) et l'acide docosahexaénoïque (DHA) issus des poissons gras de mers froides, des algues, enfin, l'acide oléique de l'huile d'olive.

\*Une complémentation en probiotiques, surtout en cas d'allergies, prise d'antibiotiques ou syndrome de l'intestin irritable.

\*Une diminution de la consommation du sel de table.

\*Un bon équilibre acido-basique qui permet de limiter la fuite des minéraux, d'abaisser le cortisol, de mieux éliminer les toxines, d'augmenter les endorphines analgésiques. La nutrition pro-inflammatoire est mondialement le lot de la majorité des populations aujourd'hui. Voici ce qu'il convient d'éviter :

\*Une nutrition riche en sucres : elle est immunosuppressive et génère un stress oxydatif pendant les quatre heures suivant l'ingestion.

\*Une nutrition grasse : surtout l'acide ara-

chidonique, l'acide linoléique et les gras saturés, avec déficit de bons gras, les acides gras polyinsaturés.

\*Un déficit en vitamines et minéraux, surtout en magnésium et en vitamine D.

## Les allergènes

\*Une insuffisance en phytonutrients : anti-oxydants, fibres...

\*Une insuffisance en fibres, générant constipation et augmentation de la pression artérielle, les aliments qui favorisent la dysbiose, et éventuellement une hyperperméabilité intestinale : sucre, blé, pomme de terre, produits laitiers.

\*La sédentarité : l'adipose est pro-inflammatoire et pro-œstrogénique. \*L'exercice physique diminue l'inflammation, via l'immunité et la sensibilité à l'insuline.

\*L'accumulation de toxiques : sous-diagnostiquée sur le plan mondial.

\*Le stress émotionnel et relationnel est toxique ; il contribue à l'inflammation, freine la capacité de réparation, intervient dans l'immunosuppression de la muqueuse, ce qui entraîne encore plus de dysbiose.

## Focus sur les sucres

Le sucre sous toutes ses formes induit un stress oxydatif et une utilisation massive d'antioxydants. Il modifie la fonction mitochondriale (respiration de la cellule) mais aussi immunitaire. Il augmente la résistance à l'insuline, qui est une méthode mise au point par le corps pour résister à l'absorption du sucre ; quand le sucre arrive en trop grandes quantités, il est transformé et stocké sous forme lipides (gras), en bref, le corps produit de l'insuline pour se protéger de l'excès de sucre. Entre également en jeu une

substance appelée céramide qui bloque l'entrée du sucre dans la cellule, sans quoi elle mourrait étouffée.

A l'heure actuelle la majorité de la population mondiale consomme des sucres 3 à 6 fois par jour : ce processus de tamponnage permanent conduit à l'hyperglycémie chronique puis au diabète de type 2. Hyperinsulinisme chronique, dyslipidémie, athérosclérose, tension artérielle chronique et syndrome métabolique sont associés. Par ailleurs, l'insuline contribue à la rétention de sel et d'eau qui provoque une tension artérielle élevée : il s'agit de facteurs pro-inflammatoires, consommateurs d'anti-oxydants, et générateur de dysfonction mitochondriale. Une alimentation pauvre en glucides, ainsi que le jeûne, diminue l'inflammation.

## Focus sur le blé

Le blé est un glucide, donc un sucre complexe, ce qui explique que sa consommation pluriquotidienne oblige le corps à gérer l'insuline au même rythme que son absorption, trop élevé à ce jour pour un métabolisme humain.

En plus, il existe de nombreuses autres raisons de modérer sa consommation de blé :

\*Le blé est pauvre en nutriments, surtout comparées aux légumes et aux fruits

\*Le blé est pauvre en phyto-nutriments

\*Le blé est générateur d'intolérances, d'allergies, de maladie coeliaque, avec pour conséquences : acné, migraine, urticaire...

\*Le blé favorise la circulation de complexes immuns

\*Le blé produit des fermentations (gaz non odorants) liée à une présence majorée de certaines bactéries

\*Le blé est pro-inflammatoire : la gliadine, protéine du blé, stimule les monocytes pro-inflammatoires.

L'alimentation modifie la flore intestinale, dans le bon ou le mauvais sens. L'objectif est le suivant : moins de bactéries dans l'intestin. Sans sucre, les bactéries sont condamnées : le jeûne, le régime pauvre en glucides les font mourir. Pour exemple, l'hyperperméabilité intestinale et la dysbiose créent un risque supplémentaire dans le cas de diabète.

## Focus sur les OGM

Associés à certains pesticides, ils génèrent une réaction pro-inflammatoire avec augmentation des anticorps comme les IgG, IgE, les IL-6, les T-cells. Par exemple, ils augmentent l'asthme, les allergies, l'arthrite juvénile, l'autisme - qui est passé de 1 sur 10.000 à 1 sur 80 -, l'altération du système immunitaire. Le cerveau peut être également touché par le relargage de glutamate, qui génère des anomalies au niveau de la synthèse des neurotransmetteurs.

## Infections chroniques et dysbiose

Aujourd'hui, nombre de patients produisent une réponse inflammatoire pathologique à un microbe non pathogène. Il s'agira d'observer non pas une réaction classique à un hôte indésirable mais une réaction individuelle à un déséquilibre de la flore intestinale qui exacerbe l'inflammation et déclenche des réponses pathologiques personnelles : sur un même terrain déséquilibré, une personne déclenchera une dermatite, une autre de l'arthrite, une autre une neuropathie périphérique.

Les localisations peuvent être gastro-intestinales, bucco-dentaires, ORL et respiratoires, gynécologique, dermatologique... la dysbiose peut avoir des effets cliniques dans la sphère métabolique : maladie de Raynaud, migraines, maladie d'Alzheimer, fibromyalgie ou dans la sphère inflammatoire : psoriasis, eczéma, arthrite... Il s'agira de :

\*Rétablir le terrain grâce à des plantes antimicrobiennes dont certaines sont plus puissantes que les antibiotiques les plus puissants

\*Restaurer l'immunité

\*Améliorer la tolérance immunitaire.

L'analyse des selles et la recherche d'hyperperméabilité intestinale seront utiles pour le diagnostic : par exemple, on retrouve souvent le pseudomonas associée avec la sclérose en plaques.

Infections et dysbiose sont génératrices d'inflammation, et donc de toutes les pathologies qui seront développées selon la sensibilité individuelle du patient.





### L'immuno-modulation nutritionnelle

L'immuno-modulation nutritionnelle permet d'agir sur l'épigénétique grâce à la nutrition, via le système immunitaire. Il est possible de changer des populations de cellules immunitaires quel que soit l'âge du patient et dans un délai d'un mois seulement : il s'agira de favoriser la tolérance et d'abaisser l'inflammation.

Les moyens suivants sont nécessaires pour favoriser cette restauration immunitaire :

\*Une alimentation pauvre en sel car le sel active l'inflammation via les cellules Th-17

\*Une nutrition anti-inflammatoire

\*L'éradication de la dysbiose intestinale

\*Une suffisance en vitamine A : 27 à 47 % des patients ne savent pas convertir le bêta carotène en vitamine A, c'est pourquoi il faut recommander de la vitamine A et non son précurseur

\*Une suffisance en vitamine D car elle induit des cellules immunitaires régulatrices (T cells). Le taux sanguin idéal se situe entre 50 et 100 ng/mL

\*Les probiotiques pour l'équilibre de la flore intestinale

\*Le thé vert pour son rôle anti-oxydant

\*Des anti-oxydants dont le majeur, l'acide alpha lipoïque. Par exemple, l'acide alpha lipoïque réduit de 35 à 50 % les cellules immunitaires IL-17 impliquées dans la sclérose en plaques.

\*Des acides gras polyinsaturés (bonnes graisses).

### Les dysfonctionnements mitochondriaux

La dysfonction mitochondriale (respiration de la cellule), notamment liée aux toxines présentes dans les tissus, génère une inflammation chronique et nombre de maladies. Elle peut être à l'origine de l'inflammation, de l'allergie (asthme en particulier), d'auto-immunité, du syndrome métabolique, de problèmes cardio-vasculaires, de fibromyalgie, de migraine, de maladies dégénératives comme Parkinson et Alzheimer.

### La fonction mitochondriale est améliorée par

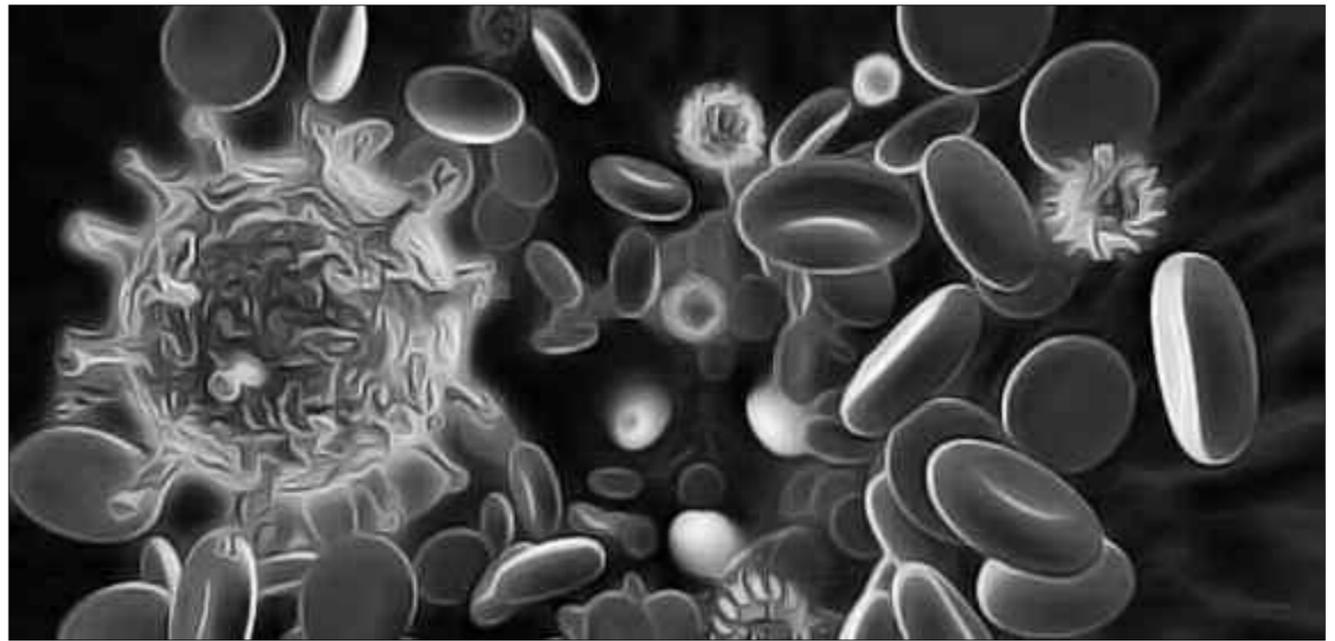
\*Un régime pauvre en hydrates de carbones (céréales et farineux)

\*Le jeûne : certaines cellules dysfonctionnantes ne peuvent être sauvées, il faut donc les éliminer, ce qui est envisageable par le jeûne thérapeutique ;

\*L'exercice physique quotidien

\*La micronutrition cellulaire : Coenzyme Q10, acide alpha lipoïque, acetyl-carnitine, resveratrol

\*L'éradication de la dysbiose avec son cortège de pathologies associées.



**Psycho-neuro-immunologie** : stress, psychologie, sociologie, mode de vie, activités physiques, sommeil

Notre mode de vie affecte directement notre statut immunitaire :

\*Un sommeil de mauvaise qualité

\*La sédentarité : il est recommandé de faire une heure d'exercices par jour, en alternant les types de pratiques

\*Une colonne vertébrale mal alignée. Cette colonne est à entretenir par des visites régulières chez le chiropraticien ou l'ostéopathe.

### Déséquilibres hormonaux

Les personnes présentant des désordres inflammatoires et auto-immuns ont également des déséquilibres hormonaux, et inversement :

\*Une prolactine augmentée va promouvoir l'inflammation et la prolifération des lymphocytes

\*Un estradiol augmenté génère de l'inflammation, de la prolifération lymphocytaire, de la production d'autoanticorps, des mutations de l'ADN

\*Une glycémie à jeûn doit être maintenue sous 85 mg/dL, avec une hémoglobine glyquée (Hgb A1c) idéalement aux environs de 4-5 %. L'insuline doit être maintenue sous 5 micro IU/ml. Un hyperinsulinisme est un marqueur d'hyperglycémie chronique qui a un lien direct avec l'inflammation, le stress oxydatif, l'athérosclérose, la graisse viscérale, l'hypertension artérielle, l'hypercoagulation.

**Exposition aux xénobiotiques** et accumulation des toxines - produits chimiques métaux lourds, POP (polluants organiques persistants)- cause d'inflammation.

Les toxiques entravent la fonction métabolique : le mercure et le plomb génèrent de l'hypertension. Ils activent l'insulino-résistance, notamment les POPs. Ils abaissent l'immunité. Ils créent de l'auto-immunité (anti-corps anti nucléaires).

### Détoxification :

\*Une bonne activité de détoxification du foie sur ses 2 phases, souvent



ralenties, mal coordonnées, ou pas supportées

\*Une bonne activité des reins via une hydratation de qualité et suffisante et l'obtention d'un pH urinaire correct

\*Une bonne excrétion intestinale avec un flux biliaire suffisant, la lutte contre la constipation et la dysbiose

\*Une exposition la plus réduite possible aux polluants.

**Source : Dr Alex Vasquez, spécialiste en nutrition et en médecine nutritionnelle et fonctionnelle, university of Western States. Docteur en chiropratique et ostéopathie, docteur en naturopathie. Chercheur.**

JIJEL, RÉALISATION DE LA PÉNÉTRANTE AUTOROUTIÈRE DJENDJEN-EL EULMA

# "Nouvelle méthodologie" pour la relance des travaux



*Pour résoudre les problèmes rencontrés dans la réalisation de la pénétrante autoroutière Djendjen - dans la wilaya de Jijel - El Eulma, le wali de Jijel, Abdelkader Kelkal, a révélé le recours à une nouvelle méthodologie.*

PAR BOUZIANE MEHDI

Selon l'APS, lors d'une rencontre consultative, tenue dans la salle des délibérations de l'assemblée populaire de wilaya (APW), en présence de tous les acteurs du projet, ce responsable a souligné "la nécessité de sortir de la situation dans laquelle ce projet structurant s'est enlisé et d'œuvrer à surmonter tous les obstacles et les difficultés pour le relancer".

Quant aux représentants des entreprises en charge de la réalisation (la Société italienne Rizzani, la Société turque Mapa et Sapt), ils ont imputé dans leurs interventions le retard dans la livraison du projet, fixé à 72 mois à compter de la date du 7 mars 2014, à plusieurs entraves, à savoir les études, la difficulté du terrain et du tracé, les créances impayées des entreprises estimées à 7 milliards de dinars, en plus de problèmes administratifs concernant une société de réalisation privée.

Toutes les missions assignées à la direction du secteur relative à l'évacuation de la voie (100 %), l'indemnisation des expropriés pour un montant de 2,5 milliards de dinars et les travaux de déviation des réseaux sont quasiment achevés, a affirmé, de son côté, le directeur des travaux publics de la wilaya de Jijel, Nouacer

Salem.

Le chef de l'exécutif local a, au terme de la rencontre, mis l'accent sur l'adoption d'une nouvelle méthodologie de travail concernant ce projet et ce, dans la transparence pour mettre un terme aux incohérences, en sus de l'intensification des rencontres entre les différents acteurs, notamment les entreprises de réalisation et les instances administratives dans le but de relancer le projet en raison de son importance économique et sociale pour la wilaya, a indiqué l'APS rappelant que la pénétrante autoroutière Djendjen-El Eulma, reliant les wilayas de Jijel et Mila une distance de 45 kilomètres et dont la réalisation nécessite une enveloppe financière d'environ 180 milliards de dinars, enregistre "un taux d'avancement des travaux n'excédant pas 45 %".

AÏN-DEFLA, CONSÉQUENCES DES SÉISMES

## Des spécialistes insistent sur la prévention

La "prévention passant par des études sérieuses en amont demeure le moyen le plus sûr pour réduire au maximum les conséquences souvent désastreuses des séismes", a indiqué le directeur du Contrôle technique des constructions (CTC) d'Aïn-Defla, Belabdi Smaïl.

S'exprimant à l'occasion de la commémoration du 40<sup>e</sup> anniversaire du séisme dévastateur ayant frappé le 10 octobre 1980 la ville d'El-Asnam (aujourd'hui Chlef) de laquelle dépendait alors Aïn-Defla (cette dernière s'est hissée au rang de wilaya en 1984), ce spécialiste a mis l'accent, dans une déclaration à l'APS, sur le caractère "prioritaire" de la prévention dans la réduction des effets induits par le risque sismique.

"On ne peut, certes, pas prédire un séisme, mais on peut se préparer à sa

survenue", observe M. Belabdi.

Soutenant que le risque sismique constitue une menace permanente sur le Nord algérien, cet ingénieur en génie civil a relevé l'importance de l'amélioration des connaissances scientifiques inhérentes aux séismes dans la réduction de la vulnérabilité du bâti des villes et des campagnes du pays. Outre le séisme dévastateur de Chlef (1980), il y a eu ceux de Beni-Chograne (Mascara 1988), de Tipasa (1989), de Aïn-Témouchent (1999) et, enfin, de Boumerdès (2003).

S'attardant sur Aïn Defla, il a noté que la nature sismique de la région est prise en compte au niveau du calcul et de la conception des structures des constructions, avec des règles parasismiques à l'échelle du bâtiment.

Des opérations de contrôle (souvent opinées) sont effectuées par les

ingénieurs de son organisme en vue de s'assurer notamment de la qualité des fondations, des poteaux et des dalles, a-t-il expliqué, faisant état également du contrôle des plans des bureaux d'études pour s'assurer du respect des règles de construction parasismiques. Si les réalisations publiques se font, dans leur écrasante majorité, selon les règles parasismiques algériennes, ce n'est malheureusement pas le cas des constructions individuelles échappant à tout système de contrôle.

Les bureaux d'études (et leurs ingénieurs) contribuent au travail de suivi et de contrôle en matière de respect des règles parasismiques, le CTC ne pouvant, à lui seul, contrôler tous les ouvrages et constructions publics et privés.

APS

### GHARDAÏA Journée sur la promotion des micro-entreprises et startups

La ville de Ghardaïa a accueilli, samedi 17 octobre, la 1<sup>re</sup> journée d'information sur la promotion des micro-entreprises, des startups et de la préservation de l'environnement dans le secteur de l'Énergie. Cette rencontre a vu la participation de plusieurs ministres dont le ministre de l'Énergie, Abdelmadjid Attar, la ministre de l'Environnement, Nassira Banharrats, le ministre délégué de l'Environnement saharien, Hamza Al Sid Cheikh, le ministre délégué chargé de l'Économie de la Connaissance et des Startups, Yacine Oualid et le ministre délégué chargé des Micro-entreprises, Nassim Diafat.

Cette importante rencontre, qui s'inscrit dans le cadre du programme du gouvernement pour la relance et le développement des activités sectorielles pour le développement de l'innovation et la création d'emploi pour les jeunes, regroupant les représentants de l'administration centrale, des ministères, des entreprises Sonatrach, Sonelgaz et Naftal ainsi que de jeunes entrepreneurs, porteurs de projets de startups, et des chercheurs universitaires.

Elle constitue également, une occasion pour les jeunes et les universitaires de s'informer et de connaître les importantes opportunités d'investissements offertes par le secteur de l'Énergie et de l'environnement dans différents domaines d'activités.

### LAGHOUAT Caravane de praticiens bénévoles vers les zones enclavées

Une caravane de praticiens bénévoles des Hauts-plateaux et du Sud a pris le départ, vendredi 16 octobre, de Laghouat vers les zones d'ombre de cinq régions de la wilaya.

Le wali de Laghouat Abdelkader Bradai a donné le départ de la caravane dont le staff médical assurera des consultations gratuites dans les zones d'ombre et enclavées relevant des régions d'Aflou, de Brida, de Bellil, d'Aïn-Madhi et de Ksar el-Hirane et leurs environs.

Organisée à l'initiative du réseau national des jeunes, en coordination avec le secteur de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, la caravane qui sillonnera ces régions permettra aux praticiens de mener des consultations à titre gracieux aux populations des zones d'ombre et des zones éparses, éloignées des grandes structures hospitalières.

Touchant divers domaines, dont la médecine générale, la cardiologie, l'ophtalmologie, l'endocrinologie, la diabétologie, en plus des analyses médicales, l'opération est pilotée par des praticiens spécialistes en chirurgie générale, pédiatrie, orthopédie, ophtalmologie, gynécologie-obstétrique, néphrologie-urologie et neurologie. L'initiative est aussi l'occasion de prendre connaissance des maladies répandues dans les zones d'ombre et faciliter leur traitement. Lancée vendredi 16 octobre, l'opération s'est poursuivie jusqu'au 20 octobre courant.

APS

CÔTE D'IVOIRE

# Au moins 5 morts dans des affrontements liés à la présidentielle

*Au moins 5 personnes ont été tuées dans des affrontements en Côte d'Ivoire où se déroulait samedi le premier tour d'une élection présidentielle boycottée par une grande partie de l'opposition.*

C'est ce qu'a appris Reuters ce dimanche de source officielle. Les heurts qui ont émaillé l'élection présidentielle samedi en Côte d'Ivoire ont fait au moins 5 morts, indique une source officielle.

Les rues d'Abidjan, la capitale économique du pays, étaient calmes dimanche comme la veille, de nombreux habitants étant restés chez eux de peur d'éventuelles violences ou ayant quitté la ville avant le scrutin. Mais des échauffourées ont eu lieu samedi dans plusieurs bastions de l'opposition dans le centre du pays.

"Des jeunes gens ont ouvert le feu sur



d'autres jeunes gens", a expliqué Germain N'Dri Koffi, maire de Tiebissou, une commune du centre du pays, bastion de l'ancien Président Henri Konan Bédié, adversaire du Président sortant Alassane Ouattara. 4 personnes ont été tuées dans ces affrontements et 27 autres blessées par balle ou par des coups de machette, a-t-il précisé. Une cinquième personne a

été tuée à Niablé, dans l'est du pays, a déclaré une source officielle qui a requis l'anonymat. Henri Konan Bédié et Pascal Affi N'Guessan, un autre candidat d'opposition, avaient appelé les électeurs à boycotter le scrutin. Dimanche, Pascal Affi N'Guessan a déclaré qu'une trentaine de personnes étaient décédées depuis samedi, sans plus de précision. Après avoir d'abord

déclaré en mars qu'il ne briguerait pas un troisième mandat, Alassane Ouattara a finalement décidé de se représenter après la mort soudaine de son successeur désigné, le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, en juillet dernier.

M. Ouattara semblait dimanche bien parti pour remporter un troisième mandat, les premiers résultats publiés par la commission électorale le donnant en tête dans chacun des 20 premiers départements où a eu lieu le dépouillement de l'élection présidentielle de la veille. Il a remporté 99 % des suffrages dans 8 de ces départements, qui sont pour la plupart des bastions de son camp.

Ce résultat n'est pas surprenant vu les appels au boycott du scrutin de l'opposition qui a estimé que la constitution empêchait le chef de l'État de se représenter après avoir effectué deux mandats et que sa candidature risquait de compromettre la paix fragile retrouvée après la guerre civile qui a fait 3.000 morts environ en 2010-2011.

BIELORUSSIE

## Tirs de sommation lors d'une marche non autorisée à Minsk

Plusieurs centaines de personnes se sont réunies ce dimanche à Minsk pour une marche en mémoire des victimes des répressions staliniennes qui n'avait pas été autorisée. La police a procédé à des coups de semonce et utilisé des grenades assourdissantes pour contenir les manifestants, selon les médias.

Une marche d'opposition non autorisée s'est déroulée ce dimanche 1er novembre à Minsk et dans sa banlieue nord-est Kouropaty à l'occasion de la Journée des aïeux (Dziady) célébrée en Biélorussie le 2 novembre.

Réunis sur l'avenue de l'Indépendance, les manifestants avaient l'intention de se rendre à

Kouropaty pour rendre hommage aux victimes des répressions staliniennes enterrées près de ce village. Selon différentes estimations, entre 30.000 et 200.000 personnes ont été exécutées dans cette région à la fin des années 30. Plusieurs cortèges se sont formés. Ils ont notamment défilé avenue de l'Indépendance, rue Gamarnik et rue Karbychev. La police a annoncé avoir procédé des tirs de sommation pour contenir les manifestants.

Les forces de l'ordre ont utilisé leurs armes non létales pour tirer en l'air en vue d'empêcher que les manifestants ne sortent sur le périphérique et l'avenue de l'Indépendance.

Un convoi de véhicules dotés d'un

canon à eau et d'autres de fils barbelés a essayé d'atteindre le nord-est de Minsk malgré l'embouteillage provoqué par le passage du cortège. Plusieurs images montrant des blindés et d'autres véhicules militaires en train de traverser la ville ont été publiées sur les réseaux sociaux.

Selon le site d'actualité biélorusse Tut qui cite des témoins, des grenades assourdissantes ont été utilisées dans le nord-est de Minsk pendant le passage de la manifestation. Un incident a eu lieu au croisement des rues Gamarnik et Logoïski trakt où se trouvaient un grand nombre de véhicules de la police.

THAÏLANDE

## Manifestation massive pour soutenir le roi Rama X

Après plusieurs mois de manifestations contre le régime, les - chemises jaunes ont montré leur fidélité à la monarchie en se réunissant dans la capitale devant le Grand Palais. Les manifestations se succèdent en Thaïlande, mais cette fois ce sont les soutiens du roi Maha Vajiralongkorn qui sont descendus dans la rue. Des milliers de royalistes se sont massés dimanche devant le Grand Palais de Bangkok pour saluer Rama X, son nom de règne, après des mois de manifestations en faveur d'une réforme de la monarchie et plus de démocratie.

Dans des déclarations sans précédent,

le roi Maha Vajiralongkorn a assuré que la Thaïlande est la terre du compromis lorsqu'il a été interrogé par un journaliste de la chaîne britannique Channel 4 sur les manifestants réclamant une réforme. Nous les aimons tous de la même façon. Cheminant à travers la foule, le monarque a reçu des fleurs et signé des autographes.

"Nous vivrons loyalement, nous mourrons fidèlement", a scandé la foule, vêtue de jaune, la couleur royale, lorsque Maha Vajiralongkorn s'est dirigé vers ses partisans pour les saluer. "Longue vie au roi !", ont-ils poursuivi.

"Nous sommes venus montrer notre

loyauté au roi", a expliqué Bin Bunleurit, ancien acteur thaïlandais, qui dénonce les revendications des manifestants contre le régime. Depuis des mois, des rassemblements quotidiens sont organisés pour réclamer des réformes de la monarchie en vigueur en Thaïlande et la démission du Premier ministre Prayut Chan-O-Cha, ancien chef militaire commanditaire d'un coup d'État en 2014. Jusqu'à présent, les manifestations antigouvernementales ont été pacifiques. Mais de nombreux étudiants et militants ont été arrêtés et inculpés, certains de sédition.

Agences

BANGLADESH

## 50.000 manifestants contre la France à Dacca

Au Bangladesh, au moins 50.000 personnes se sont rassemblées ce lundi à Dacca pour appeler à boycotter les produits français. Les manifestants accusent la France de soutenir les caricatures du prophète Mahomet, après des déclarations d'Emmanuel Macron sur la liberté d'expression.

Les manifestants, qui répondaient à l'appel du groupe Hefazat-e-Islam, un des principaux groupes islamistes du pays, ont été empêchés de s'approcher de l'ambassade de France, où la sécurité avait été renforcée. Les organisateurs ont assuré pour leur part avoir rassemblé plus de 100.000 manifestants.

Il s'agit de la troisième manifestation contre la France et son président depuis une semaine au Bangladesh, pays de 160 millions d'habitants majoritairement musulmans. Les manifestants protestent contre des déclarations d'Emmanuel Macron défendant le droit à la caricature au nom de la liberté d'expression, après l'assassinat le 16 octobre par un islamiste d'un enseignant français, Samuel Paty, qui avait montré à ses élèves des caricatures du prophète de l'Islam.

Lundi, les manifestants scandaient des slogans comme "boycott des marchandises françaises" ou "non à la diffamation du prophète Mahomet". Ils ont à nouveau brûlé une effigie du Président français.

Agences

FRANCE

# Épicentre des actes terroristes !

*La vague d'attentats terroristes en France des dernières semaines provoque des questions, à savoir pourquoi la France continue d'être un épicentre du terrorisme islamique.*

Le plus récent de ces événements, une attaque à l'arme blanche dans une église de Nice, s'inscrit dans une tendance en France depuis des années. Les groupes comme Al-Qaïda ont toujours encouragé leurs sympathisants en Occident à se radicaliser et à commettre des attentats dans leur pays de résidence. Un document secret d'Al-Qaïda, découvert par la police allemande en 2011, conseillait aux lieutenants d'Al-Qaïda en Europe de cibler et de recruter des hommes solitaires pour ensuite les encourager à commettre des attentats dans le style de celui de Nice. A priori, ces incidents semblent être la continuation d'un mouvement terroriste qui a commencé avec les événements meurtriers de *Charlie Hebdo* en 2015. Cependant, la France est une cible de choix des groupes islamistes comme Al-Qaïda et l'État islamique depuis des décennies. En 1994, des djihadistes algériens ont détourné un avion d'Air France avec 241 passagers dans le but de le faire s'écraser en kamikaze sur la tour Eiffel. L'attentat a été déjoué lorsque les pirates de l'air ont été persuadés de poser l'avion à Marseille sous prétexte qu'il n'avait pas assez de carburant pour se rendre à Paris et devait s'arrêter pour faire le plein de carburant.

## Cible d'Al-Qaïda

L'actuel chef d'Al-Qaïda, Ayman al-Zawahiri, continue de cibler la France. En 2006, Zawahiri et Oussama ben Laden fondent une base d'opérations en Algérie pour servir de tremplin d'activités à travers la diaspora maghrébine en France. Al-Qaïda a même évoqué Napoléon Bonaparte comme justification pour ses opérations contre la France, disant que l'invasion napoléonienne de la Syrie et de la Palestine en 1798 était un "complot surnois pour établir un État juif en Palestine". L'accumulation des actes terroristes en France a eu un effet dévastateur sur la population. Les attentats de Toulouse, Nice, Paris et autres ont tué presque 300 personnes dans les dernières années.

Ces attentats ont aussi eu la triste conséquence d'envenimer les divisions entre la communauté musulmane en France et les forces de l'ordre.

La réaction du Président Emmanuel Macron à cette dernière vague de terrorisme a été rapide et musclée. Le gouvernement a accéléré l'expulsion de 213 individus sous surveillance. Le Président français a annoncé le déploiement de 3.000 à 7.000 soldats



pour l'opération Sentinelle, afin de protéger les lieux de culte et les écoles. Les incidents de *Charlie Hebdo* ont sensibilisé la population française à une plus grande tolérance des forces de l'ordre, mais une réaction draconienne du gouvernement présente aussi une occasion pour les groupes extrémistes de recruter à l'intérieur des communautés musulmanes.

## Lutte contre la "haine en ligne"

À l'ombre d'une deuxième vague de Covid-19, la menace terroriste a refait surface en France, après une série d'attaques survenues ces dernières semaines à Paris et à Nice. "Les menaces à l'encontre de la France n'ont jamais cessé, elles ont toujours été régulières mais il y a eu un point d'inflexion avec la republication des caricatures de Mahomet, juste au moment de l'ouverture du procès des attentats de janvier 2015 (le 2 septembre, NDLR). Puis, l'approbation

d'Emmanuel Macron a été vécue comme un affront par un certain nombre de groupes, d'individus, voire de dirigeants", explique à France 24, Laurence Bindner, cofondatrice de JOS Project, plateforme d'analyse des discours extrémistes.

Les événements se sont tristement enchaînés. Une attaque à l'arme blanche perpétrée le 25 septembre près des anciens locaux du journal satirique a précédé l'assassinat le 16 octobre de l'enseignant Samuel Paty et enfin l'attentat survenu dans la basilique Notre-Dame de l'Assomption de Nice faisant trois morts.

Des groupes liés à Al-Qaïda et au groupe État islamique ont déversé sur la Toile de nombreux messages ces derniers jours, appelant à attaquer de nouveau la France et se félicitant de l'assassinat du professeur d'histoire. Depuis quelques mois, les autorités craignent moins la menace d'un attentat préparé de l'extérieur que des actions individuelles. Les attaques terroristes commises depuis septem-

bre relèvent non pas du jihad politique, mais d'un pur fanatisme. Preuve que les critiques visant la France dépassent la sphère djihadiste, de grandes figures du monde musulman ont violemment critiqué le gouvernement, à l'instar du Premier ministre pakistanais Imran Khan ou encore du Président turc Recep Tayyip Erdogan.

Dès lors, si la régulation par la loi des réseaux sociaux pour lutter contre les contenus haineux semble faire consensus, toute la question est de savoir comment.

Une semaine après l'assassinat du professeur dans les Yvelines, le Premier ministre Jean Castex avait annoncé que la plateforme *Pharos* serait "renforcée sans délai" par de nouveaux effectifs. Ce service spécialisé chargé du recueil des signalements illicites sur Internet compte une trentaine d'investigateurs de la gendarmerie et de la police, chargés de recueillir plus de 200.000 signalements par an (228.545 signalements en 2019).

## Le terroriste de Nice serait venu en France juste pour tuer

Brahim Issaoui, le terroriste de Nice, semble bien être venu en France uniquement pour y commettre un attentat. Selon plusieurs sources, un détail chronologique conforte ce scénario, démontrant la détermination de l'assaillant : il s'est écoulé très peu de temps (48 heures au plus) entre l'arrivée sur le sol français du Tunisien de 21 ans et son passage à l'acte, comme si l'attaque était son unique objectif. Selon les images des caméras de vidéoprotection, le terroriste semble avoir effectué des repérages aux alentours de l'église plusieurs heures avant l'attentat. Il aurait tourné dans 3 rues autour de l'édifice puis passé la nuit dans les parties communes d'un immeuble voisin.

Atteint de 8 balles lors de son arrestation, il est encore hospitalisé et ne sera pas en état d'être questionné avant plusieurs jours.

Les policiers cherchent désormais à localiser ses compagnons de voyage afin de recueillir leurs témoignages. Samedi, à Lyon, un prêtre orthodoxe a été la cible de deux tirs. Mais le parquet antiterroriste ne s'est finalement pas saisi, laissant penser à un crime crapuleux. Le calendrier alimente en outre les inquiétudes, confiait au JDD une source haut placée : la rentrée scolaire, la fête juive de *Hanoukka* et la fin du procès des attentats de janvier 2015 à la mi-novembre sont autant de moments susceptibles d'intéresser des fanatiques à la recherche de cibles et de symboles.

Les mesures de sécurité ont donc été renforcées. Le plan Vigipirate a été porté à son niveau le plus élevé, "urgence attentat", cela suffira-t-il à dissuader les nouveaux fous de Dieu. L'avenir seul nous le dira.

A J-9 DE L'ALGÉRIE-ZIMBABWE

# Belmadi peaufine sa liste

Les Verts vont se retrouver au début de la semaine prochaine pour préparer le match contre le Zimbabwe, comptant pour la 3e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN 2022). A cet effet, le sélectionneur national, Djamel Belmadi, dévoilera sa liste des joueurs dans les prochaines heures.

PAR MOURAD SALHI

L'entraîneur des Verts, Djamel Belmadi, a déjà commencé à faire le tri en vue de cette reprise des éliminatoires de la CAN 2022 à ne pas rater. Le sélectionneur national a sa méthode pour établir sa liste. Il compte faire durer encore le suspense. Même dans le fond, il n'y aura pas vraiment de grands changements.

Selon ses objectifs, le coach, qui possède entre ses mains une liste élargie d'une quarantaine de noms de joueurs, procédera désormais par élimination en considérant le type de match ou les performances individuelles des joueurs. Une liste finale sera rendue publique dans les prochaines heures, au plus tard le week-end.

Autrement dit, avec le retour de certains éléments absents lors du dernier stage en Autriche, à cause des blessures d'un côté et méforme de l'autre, l'entraîneur national est attendu à sacrifier quelques joueurs pendant cette sortie à ne pas rater face au Zimbabwe.

Tout le monde sait, désormais, que le coach Belmadi compte sur un groupe de joueurs avec lequel il travaille depuis quelques mois. Pour le poste de gardien de but, il n'y aura certainement pas de changements. Les M'bolhi, Doukha et Oukidja vont continuer à honorer leur mission. Pour ce qui concerne la défense, le



début réussi de Djamel Belmadi avec l'Olympique Lyon poussera le coach Belmadi à le retenir pour cette rencontre face au Zimbabwe. L'ancien défenseur du Shabab saoudien semble retrouver sa forme optimale et donne l'impression d'être prêt pour ce rendez-vous africain.

Il ne reviendra pas seul, puisque même Youcef Atal sera au rendez-vous après s'être débarrassé de son petit bobo. La série de matchs qu'il a disputés avec son club lui donne pleinement la chance de retrouver le onze rentrant face au Zimbabwe. En tout cas, deux retours qui vont soulager l'entraîneur Belmadi, plus que jamais déterminé à poursuivre sa série de belles performances avec les Verts.

Toujours dans le même registre, Belmadi s'est montré satisfait du rendement de Halaïmia lors du dernier stage en Autriche. Le malheur des uns fait le bonheur des autres. La blessure de Mahdi Zeffane a permis à Halaïmia de gagner des points aux yeux de son entraîneur. Et puisque Zeffane n'a joué aucun match depuis un certain temps, l'ancien Oranais est attendu à prendre part au prochain match face au Zimbabwe. Le milieu de terrain sera, lui aussi, au complet avec,

notamment, l'arrivée de Zerkane. Les Bennacer, Abeid, Belkebla et Guedioura et même Feghouli resteront intouchables, en attendant la progression des autres, à l'image de Boudaoui. En attaque, la blessure de Ferhat pendant le dernier stage l'a éloigné des terrains pendant un certain temps, ce qui compromettra ses chances de faire partie du prochain rendez-vous et ouvrir, en revanche, la porte à Ounas pour revenir après une longue absence. Pour ce qui concerne Islam Slimani, le coach ne compte pas prendre du risque. Idem pour Youcef Belaili. Bounedjah, qui retrouve sa forme après une blessure, est apte à prendre sa place en accompagnement de Delort. Une chose est sûre, l'heure n'est plus aux tests. L'entraîneur en chef Djamel Belmadi compte prendre les plus en forme pour continuer sa belle lancée avec les Verts. Le prochain stage des Verts débutera le 9 novembre prochain au Centre technique national à Sidi Moussa. Le match face au Zimbabwe est prévu, quant à lui, le 12 du même mois au stade 5-Juillet. Un terrain qui est fin prêt pour accueillir une autre fois les coéquipiers de Riad Mahrez.

M. S.

FRANCE

## Vieira encense Boudaoui

L'entraîneur de l'OGC Nice, Patrick Vieira, n'a pas tari d'éloge sur son joueur algérien, Hicham Boudaoui, qui a été crédité d'une belle prestation face à Angers (3-0), où il est rentré en cours de jeu. « Hicham est un joueur polyvalent. Il peut évoluer dans différents contextes en milieu de terrain, que ce soit dans le rôle défensif ou offensif. Néanmoins, je

pense que le poste où il est le plus efficace est celui de milieu central. Aujourd'hui (ndlr ; avant-hier) face à Angers, il a joué sur les côtés pour des raisons purement tactiques », a expliqué Vieira au journal L'Equipe. Pour rappel, lancé par Patrick Vieira à partir de la 67e minute de jeu, Boudaoui a été aligné sur l'aile droite tout en occupant le poste de

milieu relayeur en phase défensive. L'ancien joueur du Paradou a réalisé une entrée en jeu convaincante récompensée par son tout premier but de la saison après avoir suivi un ballon d'Amine Gouiri qui se dirigerait vers les filets de Paul Bernardoni. Un mouvement initié par Boudaoui à l'origine et à la conclusion de cette action.

EN U17

## Troisième stage de la saison

La sélection nationale des U17 sera de nouveau en regroupement du 5 au 12 novembre 2020 au Centre technique régional de Khemis Miliana.

Le staff technique dirigé par Mohamed

Lacete, secondé par Mourad Slatni (entraîneur adjoint), Merouane Messaï (entraîneur des gardiens) et Mohamed Cherifi (préparateur physique), a convoqué une liste de 25 joueurs. Il s'agit du

troisième stage à Khemis Meliana pour les U17 depuis le mois de septembre.

Pour rappel, cette sélection prépare un tournoi Unaf de la catégorie qui doit se dérouler en Algérie.

GARCIA :

### « Benlamri a été top, c'est un guerrier »

L'entraîneur de l'Olympique Lyonnais, Rudi Garcia, était très satisfait de la prestation de Djamel Benlamri, avant-hier face au LOSC (1-1).

« Les trois rentrants sont bien rentrés parce que ce n'est pas facile dans une équipe qui joue à 10 et qui doit majoritairement défendre. Moussa (Dembélé) et Bruno (Guimaraes) ont mes félicitations mais encore plus Djamel parce que c'était ses premières minutes avec l'OL. Il a été top. C'est un guerrier, on l'a pris pour ça. Il nous a très bien aidés », a indiqué Garcia dans la conférence de presse d'après-match.

ANGLETERRE

### Mahrez deuxième plus créatif à City

Selon le journal anglais « The Athletic », Riyad Mahrez est le deuxième joueur des Sky-Blues à avoir créé le plus d'occasions dans le jeu depuis le début de la saison 2019/2020, derrière son coéquipier Belge Kevin De Bruyne. En effet, le capitaine des Verts vient en deuxième position avec 57 occasions créées, devancé par De Bruyne qui a à son actif 119 situations créées depuis le début de l'actuelle saison. Raheem Sterling (55) et Bernardo Silva (50) viennent respectivement aux troisième et quatrième places dans ce classement.

CAGLIARI :

### Di Francesco satisfait de la prestation d'Ounas

Eusebio Di Francesco, l'entraîneur de Cagliari, a évalué la prestation de l'international algérien Adam Ounas, ce samedi face à Bologne (3-2) en Championnat. « L'équipe a mieux joué après l'entrée d'Adam Ounas », a confié le technicien italien en conférence de presse. L'ancien milieu de terrain de l'OGC Nice est entré en jeu à la 63e minute pour le déplacement à Bologne.

Titularisé, il y a quelques jours, en Coupe d'Italie, Adam Ounas a été incorporé à trois reprises depuis son arrivée à Cagliari.

PORTUGAL

### Première pour Medioub contre le Sporting

Le néo-international algérien Abdeljalil Medioub a effectué ses débuts professionnels dans un grand Championnat avant-hier lors du déplacement de son club Tondela chez le Sporting Lisbonne. Le défenseur âgé de 23 ans, qui avait évolué en 2019 en Géorgie avec le Dinamo Tbilisi avec notamment deux match d'Europa League, n'avait pas joué la moindre minute avec l'effectif professionnel en Espagne avec Grenade ou en France avec Bordeaux. Ce fut fait, donc, contre le Sporting, en remplaçant son compatriote Naoufel Khacéf à la 67e minute, alors que Tondela perdait 2-0. Medioub (n° 28), qui a évolué à droite au sein d'une défense à trois, n'a rien pu faire sur les deux autres buts inscrits par le Sporting qui s'est imposé 4-0.

**ENQUÊTES  
CRIMINELLES**



21h00



Affaire Magalie Part : un inquiétant pressentiment. 27 mars 2001, à quelques kilomètres de la frontière suisse, en Haute-Savoie. Un promeneur retrouve un corps sans vie, partiellement dénudé et carbonisé. C'est celui de Magalie Part, une jeune mariée de 19 ans, introuvable depuis la veille. Sur la scène de crime, tout laisse penser que la victime a fait une mauvaise rencontre - Affaire Fauviaux : insomnies coupables. Le meurtrier de Stéphanie Fauviaux est resté une énigme vingt ans durant - jusqu'à ce que les progrès de la science permettent de révéler l'identité du meurtrier : un homme au-dessus de tout soupçon, qui est parvenu à duper tout le monde.

**ENQUÊTE SOUS  
HAUTE TENSION**



21h00



Si la Bourgogne est une région bien paisible en apparence, elle cache un côté beaucoup plus sombre : vols, agressions, excès d'alcool ou consommation de stupéfiants. Pendant plusieurs mois, le magazine a suivi les hommes du peloton de surveillance et d'intervention spécialiste des opérations à risque (PSIG) qui n'ont pas une minute de répit. Vous découvrirez le quotidien de Maxime, 28 ans, entre délits de fuite et conducteurs sous l'emprise de stupéfiants ou en état d'ivresse. Nicolas, 34 ans, va mener une interpellation musclée sur fond de violence conjugale et de menaces de mort.

**DIX POUR CENT  
SIGOURNEY**



21h00



En arrivant à Paris pour tourner le prochain film de Guillaume Gallienne, Sigourney Weaver découvre que ce n'est pas Gaspard Ulliel qui doit jouer son amant mais un acteur octogénaire. Terriblement déçue et vexée, elle veut rentrer aux États-Unis mais Andréa la convainc in extremis de rester sans pour autant la faire renoncer à son histoire d'amour cinématographique avec Gaspard. Elle redouble alors de ruse pour arriver à ses fins et fait tourner l'équipe en bourrique tandis que l'agence est à nouveau victime d'une trahison inattendue.

**FAUT PAS RÊVER  
L'ÂME CORSE**



21h00



Il paraît que l'âme corse est encore plus présente dans la montagne : un tempérament bien trempé, forgé au contact de la roche ! Carolina de Salvo est venue s'en imprégner lors d'un périple vertigineux. Elle se retrouve encordée sur les pentes des aiguilles de Bavella avec Laetitia la botaniste, en quête de plantes rares. François, de son côté, assure le ravitaillement d'un refuge, il arpente avec ses mules, par tous les temps, le mythique GR20. Un mode de vie parfois difficile qui suscite l'entraide. Dans le maquis corse, se révèle l'or jaune de l'île, l'immortelle ! Hélène et Laurent cultivent cette plante précieuse avec passion.



**LA SELECTION  
DU MIDI LIBRE**

**AVA**



21h00



Ava, 13 ans, passe une partie du mois d'août dans une station balnéaire du Sud-Ouest avec sa mère et sa demi-sœur bébé, qu'elle supporte aussi mal l'une que l'autre. Un jour, endormie sur la plage, elle est réveillée par un chien noir qu'elle suit jusqu'à son maître, un jeune et beau Gitan occupé à se battre, presque aussitôt embarqué par la police. Le lendemain, Ava, atteinte d'une maladie des yeux, apprend qu'elle est condamnée à brève échéance à devenir aveugle. Déjà, elle constate que son champ de vision rétrécit chaque jour et qu'elle ne distingue plus rien dans la pénombre.

**MICROCOSMOS,  
LE PEUPLE DE L'HERBE**



21h00



En plein soleil, sous la pluie ou dans le vent, au sol comme sur les eaux, dans une végétation abondante, toutes sortes d'insectes et d'espèces animales naissent, se nourrissent, se reproduisent, meurent... Combien de vies se déroulent ainsi en quelques heures, en quelques jours, en une saison ! De toutes formes et de toutes couleurs, imperceptibles, pour beaucoup inconnus de la plupart des humains, les habitants de cet univers vont et viennent, se côtoient, s'affrontent parfois et servent aussi de proies aux uns ou aux autres. Papillons, coccinelles, escargots, fourmis, moustiques, scarabées, abeilles, chenilles, araignées constituent ce peuple de l'herbe.

**LE MEILLEUR  
PÂTISSIER**



21h00



Le meilleur pâtissier prend l'accent américain ! Pour cette 6<sup>e</sup> semaine de concours, les neuf pâtisseries amateurs vont tenter de concrétiser leurs rêves d'eldorado directement en Amérique ! Au pays de l'oncle Sam, ils devront voir grand et dompter les recettes des classiques américains. Alors, qui sera élu tablier bleu et qui devra renoncer à sa place dans le bureau rectangulaire ? Le défi de Cyril : le cheesecake. Pour démarrer cette semaine américaine, les candidats disposent de deux heures pour revisiter le plus emblématique des desserts américains : le cheesecake ! -

**GREY'S ANATOMY**



21h00



Bailey et Ben vont prendre une décision importante puisqu'elle pourrait changer leur vie. Meredith et plusieurs médecins se remémorent leur passé. Retour notamment sur le parcours d'Alex, depuis ses débuts jusqu'à sa prise de fonction en tant que chirurgien pédiatrique, qui lui a valu de nombreux succès. On voit également des flashbacks de sa relation avec Izzie, sa bataille contre le cancer ainsi que de leur mariage. Sont montrés également des flashbacks sur l'amitié des cinq stagiaires qui étaient présents dès le départ et l'amitié grandissante de Meredith et Alex au fil du temps.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction  
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87  
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16  
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger  
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28  
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba 24 rue Med-Khemisti Tél. : 038.86.11.57  
Bureau de Tizi-Ouzou Cité Mohamed-Boudiaf BT 29 A Nouvelle-Ville T. O.  
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO  
EURL Midi Libre au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 0210007113000214 clé 16  
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	05:47
Dohr	12:31
Asr	15:25
Maghreb	17:50
Icha	19:10

TRUMP OU BIDEN ?

## LES AMÉRICAINS AUX URNES DANS UN PAYS DIVISÉ À L'EXTRÊME

Des dizaines de millions d'Américains se rendent ce 03 novembre aux urnes, pour choisir entre Donald Trump et Joe Biden, lors d'une Election présidentielle historique dans une Amérique sous tension.

Favori des sondages depuis des mois, Joe Biden, 77 ans, ancien vice-président de Barack Obama, espère enfin décrocher les clés de la Maison Blanche, à sa troisième tentative.

Armé de son indéniable énergie sur les estrades, le Président républicain sortant, 74 ans, qui a mené une campagne d'une agressivité inouïe, promet de son côté de créer de nouveau la surprise, comme en 2016. "Demain, nous allons une nouvelle fois écrire une page d'histoire", a-t-il lancé lors de son ultime meeting à Grand Rapids, dans le Michigan, évoquant une "magnifique victoire" à venir.

"J'ai le sentiment que nous allons vers une large victoire", avait lancé, quelques heures plus tôt, Joe Biden depuis Pittsburgh, la ville où il avait débuté sa campagne il y a 18 mois. La campagne a été dominée par la pandémie de Covid-19, qui a fait plus de 230.000 morts aux Etats-Unis et s'est encore aggravée ces derniers jours.

**"Pas quatre ans de plus!"**

"Je ne supporterai pas quatre ans de plus avec Trump", a confié à l'AFP une des partisans de Joe Biden, Jane Perry, 65 ans, croisée à Pittsburgh, où l'ancien vice-président a participé un meeting lundi soir en présence de Lady Gaga. A l'inverse, Lara Schmidt, 42 ans, espère un "raz-de-marée" en faveur du Président, qu'elle a écouté avec ferveur à Scranton. "Mais si les



votes par correspondance se font dans l'illégalité, je me mettrai à genoux pour prier", dit-elle, inquiète. Au moment où certaines villes se préparent à d'éventuels débordements violents, l'Amérique donne au monde l'image d'un pays scindé en deux blocs, qui ne se parlent plus. Pendant des mois, Donald Trump a agité, scénarios apocalyptiques à l'appui, le spectre d'une "gauche radicale", prête à transformer la première puissance mondiale en un "Venezuela à grande échelle". Les démocrates, Joe Biden et Barack Obama en tête, multiplient eux les mises en garde contre les conséquences potentiellement dévastatrices sur les institutions démocratiques d'un second mandat Trump. Près de 100 millions d'Américains ont déjà voté par anticipation, en personne ou par correspondance, pour éviter les bureaux de vote bondés en pleine pandémie.

Depuis des semaines, Donald Trump critique cette option, l'accusant sans preuve



de favoriser la fraude électorale. Les cinq électeurs de Dixville Notch, un hameau de douze habitants du nord-est des Etats-Unis, ont lancé symboliquement l'élection présidentielle mardi à minuit, en votant à l'unanimité pour le démocrate Joe Biden. Hormis le village voisin de Millsfield qui votait également dans la nuit, la plupart des bureaux de vote de la côte est ouvriront à 06H00 (11H00 GMT) ou 07H00 (12H00 GMT) mardi.

**Diamétralement opposés**

Le scrutin oppose deux hommes radicalement différents. D'un côté, un héritier de New York, magnat de l'immobilier passé par la télé-réalité avant de faire irruption en politique avec un message populiste, "l'Amérique d'abord", et qui continue de se présenter en "outsider", malgré ses quatre années passées à la Maison Blanche. De l'autre, un vieux routier de la politique issu des classes moyennes -au compteur, 36 années comme sénateur puis huit de plus comme vice-président- qui promet de

panser les plaies d'un pays meurtri en remportant "la bataille pour l'âme de la nation". Après deux échecs, en 1988 et 2008, Joe Biden, pur produit de l'aile modérée du parti démocrate, s'est imposé aux primaires de son camp avec un message simple: battre Donald Trump, étrillé comme "le pire Président" de l'histoire récente des Etats-Unis. Peu à peu, il a aussi fait de l'élection de mardi un référendum sur la gestion de la pandémie par le Républicain. Ce dernier n'a lui cessé d'être rattrapé par cette crise sanitaire, qu'il s'est toujours efforcé de minimiser. Jusqu'à être lui-même contaminé et hospitalisé, début octobre. "Je suis guéri" et "immunisé", martèle-t-il depuis, reparti en campagne avec une indéniable énergie en appelant les Américains à ne pas laisser le Covid-19 "dominer" leurs vies.

### Djezzy enrichit son offre iZZY

Djezzy dévoile ses nouvelles options iZZY, au grand bonheur de ses clients, présents et futurs, marquant une première sur le marché en Algérie: iZZY propose, désormais, un accès illimité vers YouTube, la plateforme leader de vidéos sur Internet, pour 1.200 DA seulement. Ce n'est pas tout! Bénéficiez de 10 Go d'Internet et 1.000 DA de crédit, avec appels et SMS illimités vers Djezzy.

Autre nouveauté, et cette fois-ci, pour les personnes souhaitant contrôler leurs dépenses journalières: iZZY propose une offre journalière à 50 DA, avec 1 Go d'Internet et des appels et SMS illimités vers Djezzy.

Djezzy rappelle que l'offre de base à 500 dinars, lancée en janvier, est toujours commercialisée. Valable 30 jours, cette offre comprend un forfait Data de 5 Go et un crédit-bonus de 500 DA. En plus de ces options, Djezzy a pensé aux grands consommateurs, à travers des formules, pour personnaliser leurs offres avec des extras à 400 DA. Pour les adeptes de YouTube qui peuvent à présent profiter pleinement et sans aucune limite de cette plateforme durant un mois. Ou encore, pour les usagers des réseaux sociaux, qui ont la possibilité de se connecter à Facebook et à Instagram en illimité, pour le même prix. Et pour plus d'Internet, Djezzy offre 7 Go pour 400 DA aussi.

Enfin, pour plus d'appels et de SMS, il y a l'extra 400 DA de crédit valable vers tous les réseaux et illimités vers Djezzy. Pour bénéficier de toutes ces offres, il suffit de composer \*720#, de se rendre sur le site de Djezzy (www.internet.djezzy.dz) ou sur l'application Djezzy.

AUTRICHE

## CHASSE À L'HOMME À VIENNE

Une chasse à l'homme a été engagée, après un attentat qui a fait au moins trois morts, par un jeune Tunisien récemment arrivé en Europe. Quelques jours auparavant, une chasse à l'homme a été lancée dans la nuit de lundi à mardi à Vienne, après l'attentat qui a fait au moins trois morts et semé la terreur dans la capitale autrichienne, une "attaque terroriste", selon le chancelier Sebastian Kurz. Un des assaillants, armé d'un fusil d'assaut et d'une ceinture d'explosifs factice, a été tué par la police. Il s'agit d'un sympathisant du groupe jihadiste Etat islamique, (EI), selon les indices recueillis dans son logement, a précisé le gouvernement. Hélicoptères et cordons de police, la ville a été bouclée pour retrouver d'éventuels autres suspects. Les enquêteurs tentent de déterminer s'il est possible qu'il n'y ait eu qu'un seul, alors que les tirs ont eu lieu en différents endroits. "Au moins un suspect se trouve en fuite", avait auparavant déclaré le ministre autrichien de l'Intérieur, Karl Nehammer. L'attaque survient quelques jours après l'attentat de Nice en France. Les tirs ont éclaté en début de soirée, à quelques heures de l'entrée en vigueur d'un reconfinement de l'Autriche pour lutter contre la pandémie de coronavirus. Le drame s'est déroulé en plein coeur de la capitale autrichienne, près d'une importante synagogue et de l'Opéra.

**"Au moins 50 coups de feu"**

Des témoins interrogés à la télévision ont

raconté avoir vu un homme tirer "comme un fou", avec une arme automatique, un autre faisant état d'au moins 50 coups de feu. La stupeur s'est aussitôt installée dans les restaurants et les bars du quartier, où les clients ont été priés de rester à l'intérieur, lumières éteintes, pendant que les sirènes des ambulances hurlaient à l'extérieur. Selon la police, deux hommes et une femme ont été tués dans l'attaque. Quinze personnes ont été hospitalisées, dont sept dans un état grave.

**"Restez à la maison!"**

Le ministre de l'Intérieur a appelé les habitants à être prudents. "Restez à la maison! Si vous êtes dehors, réfugiez-vous quelque part! Restez loin des lieux publics, n'utilisez pas les transports!", a lancé la police sur son compte Twitter dans la nuit. Des policiers et des soldats ont été mobilisés pour protéger les bâtiments importants de la capitale, et les enfants ont été dispensés d'école mardi. "Nous ne nous laisserons jamais intimider par le terrorisme et nous combattons ces attaques avec tous nos moyens", a affirmé le chancelier Kurz, fustigeant une attaque "répugnante".

**Large condamnation**

L'attentat a suscité de nombreuses condamnations à travers le monde. "Ces attaques du mal contre des innocents doivent s'arrêter", a déclaré le président américain Donald Trump. "Les Etats-Unis se tiennent aux côtés de l'Autriche, de la

France, et de l'Europe toute entière dans le combat contre les terroristes, dont les terroristes islamiques radicaux", a-t-il ajouté. L'Union européenne a condamné "avec force" cette "horrible attaque", selon les mots sur Twitter du président du Conseil européen Charles Michel, évoquant "un acte lâche" qui "viole la vie et nos valeurs humaines". La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a écrit, également sur Twitter: "L'Europe est totalement solidaire de l'Autriche. Nous sommes plus forts que la haine et la terreur". "Nos ennemis doivent savoir à qui ils ont affaire. Nous ne céderons rien", a réagi le président français Emmanuel Macron. L'Allemagne voisine a aussi fait part de sa solidarité: la lutte contre "le terrorisme islamiste" est "notre combat commun", a affirmé la chancelière Angela Merkel.

CORONAVIRUS

### 405 nouveaux cas en 24h : Hausse sensible du nombre de contaminés

Le nombre de contaminés par le coronavirus, testés ces dernières 24h, s'élève à 405 nouveaux cas confirmés, a annoncé ce 03 novembre à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, le Dr Djamel Fourar. Une hausse sensible de 103 cas, par rapport à la journée précédente. Le nombre de contaminés s'élève ainsi à 58.979 personnes, depuis le début de la pandémie en Algérie fin février 2020.

Le nombre de guérisons est de 194, alors qu'on déplore 9 nouveaux décès ces dernières 24 heures en Algérie, précise encore le Comité scientifique.